

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 té réd (039) 310 88, té adm et publ (039) 310 87 CCP 23 313  
Lausanne: Saint-Pierre 1, té (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Aigand 4 té (022) 37 42 40 CCP 12 2715 ABOY: JEL: 115 1 mois Fr 4 —  
— LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt 3 mois Fr 11 — 6 mois Fr 22 — 1 an Fr 44

Dialogue

### Lettre ouverte à Albert Dussex

Dans cette lettre, Gilbert Baechtold traite d'un sujet extrêmement délicat. Aussi avons-nous préféré la formule d'une lettre ouverte à celle d'un article de fond pour bien montrer que cet écrit n'engage que son auteur.

Cher Ami,

Tu me demandes le texte de mon exposé aux Jeunesses socialistes vaudoises à Colombey. Je préfère le résumer en l'accompagnant des réflexions que nous avons échangées en fin de soirée.

J'avais repris le thème d'une conférence faite à Saint-Maurice: « Dialogue ou violence ». Quels ont été les effets de la violence estudiantine? Bénéfique pour les étudiants, ai-je constaté.

Concernant les structures de notre société que notre jeunesse voudrait modifier, j'ai relevé avec le syndicaliste André Ghelfi que les bases de la paix du travail en Suisse sont remises en question. Les violences qui ont ensanglanté Zurich sont aussi dues au fait qu'elle est la capitale du capitalisme suisse.

Deux faits récents ont marqué notre socialisme: le congrès de Bâle, dont un journaliste a dit qu'il a montré que:

« face à une équipe dirigeante qui tente de concilier la politique du parti avec les obligations qui naissent du partage des responsabilités, bon nombre de militants refusent catégoriquement toute concessions ».

Et le dernier article de Giorgio Canonica, dont j'ai extrait cette phrase:

« La politique du Parti socialiste se qualifie de façon toujours plus manifeste comme la subordination à la bourgeoisie en échange de positions personnelles au pouvoir. »

J'ai insisté sur le rôle de l'économie privée dans notre pays. Aujourd'hui encore, le pouvoir exécutif est à sa remorque. J'ai cité l'exemple des 600 000 ouvriers étrangers travaillant sur notre sol. Celui de notre politique vis-à-vis de l'Europe et du Marché commun. Celui de notre aide aux pays en voie de développement. Celui des Raffineries de Colombey qui auraient disparu sans l'apport de nouveaux capitaux privés. J'ai dénoncé la pression exercée par les milieux capitalistes afin de placer M. Celio à la tête du Département des finances.

Si le pouvoir est ainsi limité, notre participation à l'exécutif fédéral ne s'impose pas impérieusement. Nous pourrions porter notre effort ailleurs: il est dangereux, ai-je dit, de clamer notre volonté d'être coûte que coûte au pouvoir, face aux bourgeois qui auront beau jeu de nous faire payer cette participation.

Enfin, j'ai évoqué la recherche d'une nouvelle échelle de valeur où jeunes et vieux devraient se retrouver.

Tu m'a reproché de ne pas avoir mis en lumière les éléments positifs du bilan et, tous les deux, le vin aidant, nous avons essayé de les reconstituer:

Les Cohn-Bendit et les Rudi Dutschke ont réussi à animer des milliers d'étudiants, jusque-là indifférents, démontrant qu'il y a chez chaque individu une possibilité d'enthousiasme et de révolte qu'on peut réveiller. C'est un premier encouragement pour les socialistes.

Une vérité est apparue: c'en est fini des discours ex cathedra. A Lausanne, les étudiants ont été admis à participer à la commission qui préparera la révision de la loi sur l'enseignement supérieur. Pour nous, cela signifie que les responsables sociaux

listes doivent définitivement renoncer à se considérer comme des maîtres à penser, des pions de collégue qui sont là pour renseigner la masse et non pour discuter avec elle.

Mais cela a également un aspect positif: nous avons besoin de l'avis des jeunes. Selon certains, la seule révolution comparable à celle que nous vivons est celle qui s'est accomplie il y a 5000 ou 6000 ans, quand furent inventés l'agriculture, l'écriture et l'état. Si tel est le cas, peu de prophètes peuvent savoir où nous allons. Les jeunes doivent nous aider, libérés qu'ils sont de cette fausse monnaie qu'on appelle l'expérience.

Les forces que nous employons jusqu'à présent à participer au pouvoir ou à nous y pousser pourraient être réemployées sur un autre front. Il faudrait chercher un prolongement du socialisme sur l'économie, réaliser l'épargne socialiste, la production socialiste, la presse socialiste. Il y a là un champ énorme à explorer.

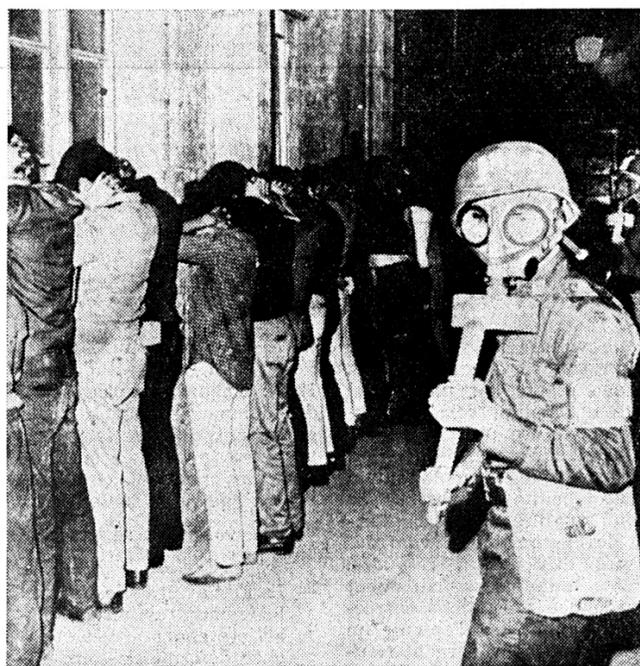
Enfin, si la définition du magistrat, reprise devant le Conseil national par notre camarade Graber, est éminemment décevante pour les militants\*, on en pourrait trouver une nouvelle et meilleure rapprochant le magistrat socialiste de la base, l'amenant à dialoguer avec les camarades du parti. Je t'ai fait part moi-même de ce sujet de mes vœux que tu as accueillies avec bienveillance.

Voilà, cher Ami, quelques points positifs pour nous, dans un monde en pleine crise, quelques points qui méritaient cette lettre ouverte, ouverte, je l'espère, vers un nouvel horizon socialiste.

GILBERT BAECHTOLD, conseiller national.

\* Selon une tradition bien établie, les conseillers fédéraux... tout en demeurant membres d'un parti, ne sont plus des hommes de parti.

### L'Amérique du Sud en ébullition



Le Mexique, l'Uruguay, la Bolivie, le Chili: autant de « points chauds » où les troubles et la tension augmentent de jour en jour. De nouveaux événements se sont produits hier dans ces pays, où la répression à l'égard des étudiants, des ouvriers, des mouvements contestataires de gauche est particulièrement brutale. Notre photo: à Mexico, l'armée intervient contre les étudiants.

DERNIÈRE PAGE

### La préparation de la rentrée parlementaire

Au cours des six prochaines semaines, de nombreuses commissions parlementaires vont se réunir pour préparer la session d'automne des Chambres fédérales, qui s'ouvrira le lundi 16 septembre. Les principaux objets qui figurent provisoirement à l'ordre du jour sont, au Conseil national: la révision de l'AVS, le rapport sur le développement technique de la télévision, la révision du chapitre du Code des obligations consacré au contrat de travail, la révision du Code pénal, la reprise de l'EPUL par la Confédération et l'article constitutionnel sur le droit foncier et l'aménagement du territoire. Au Conseil des Etats: le programme d'armement, la loi sur les poisons, la lutte contre les « mini-espions », la loi sur les « tables d'écoute », la loi sur la procédure administrative (secret professionnel des journalistes), la revi-

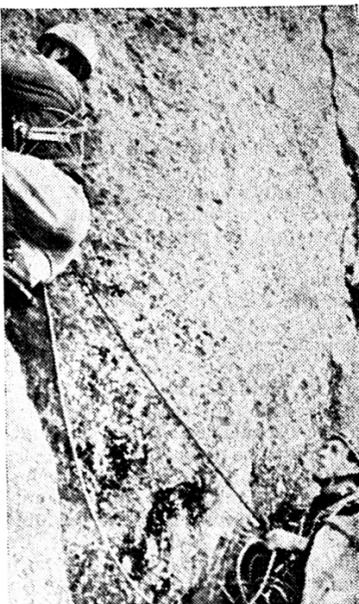
sion du statut du fromage et l'augmentation des traitements des magistrats, juges fédéraux et députés.



Du pain sur la planche pour nos parlementaires...

### Cela s'est passé dans notre pays

#### Tentative de première



Trois guides de montagne de Pontresina tentent depuis lundi la première ascension du Piz della Neve (2600 m.) près Vicosoprano, dans le Val Bregaglia. La paroi nord de ce sommet est encore plus difficile que la paroi nord de l'Eiger.

Les trois guides qui essaient actuellement de franchir cette dangereuse paroi sont: Ernst Neracher, Paul Nigg et Leo Blättler. Notre bédouin: Neracher (en haut) et Nigg durant l'ascension.

#### GRINDELWALD: Foule à l'Eiger!

Au cours de cette semaine, l'alpiniste munichois connu Toni Hiebeler est parvenu, avec deux compagnons de cordée, à vaincre la paroi nord-est de l'Eiger, par une voie nouvelle particulièrement périlleuse: la route dite du « Pilier de l'Eiger ». Les alpinistes sont partis mardi à l'aube et ont atteint le sommet jeudi vers 17 h. et à 21 h., ils étaient de retour à la Petite-Scheidegg.

D'autre part, un groupe d'alpinistes polonais est parvenu, plus au nord du Pilier de l'Eiger — il doit s'agir de la route dite du « Lauper » — à atteindre le sommet de l'Eiger. En outre, des alpinistes japonais et américains se trouvent dans la paroi.

YVERDON: Fatale embardée. — Vendredi à 2 h., M. Michel Bastard, habitant Yverdon, qui roulait en automobile près de Montagny, a perdu la maîtrise de son véhicule et est allé heurter un arbre. M. Bastard, ainsi que son épouse, âgée de 26 ans, qui l'accompagnait, ont été transportés à l'Hôpital d'Yverdon, où Mme Bastard a succombé à ses blessures.

GISWIL: Mort mystérieuse d'un garçonnet. — Un accident qui a coûté la vie à André-René Hausammann, sept ans, de Zurich, s'est produit dans la matinée du 1<sup>er</sup> août sur la place de camping du lac de Sarnen. Le garçonnet, plein de vie, qui jouait sur la rive du lac, fut trouvé tout à coup étendu sur le sol, le visage dans une flaque d'eau. Les efforts entrepris immédiatement en vue de le ramener à la vie demeurèrent vains. Une enquête est en cours, qui devra déterminer si le malheureux enfant a été terrassé par une crise cardiaque ou si sa mort est due à une autre circonstance.

#### LAUSANNE: Inondations.

— La pluie qui n'a cessé de tomber toute la nuit et vendredi matin a causé plusieurs inondations à Lausanne. Des appartements ont été endommagés, une crèmerie a vu sa cave inondée et, au bas de l'avenue de Morges, le collecteur s'est bouché, exigeant l'intervention des pompiers pour remettre les choses en état.

BERNE: Renchérissement du fromage. — Un arrangement a pu être conclu entre la Suisse et la Communauté économique européenne (CEE) au sujet de la formation des prix de certains fromages à pâte dure et mi-dure (Saint-Paulin, Fontal, Gouda, Edam, etc.), destinés à l'importation en Suisse et dont les prix relativement bas avaient modifié depuis un certain temps le marché suisse. Dorénavant, la CEE réduira considérablement les subventions (« restitutions ») aux exportations des fromages en cause à destination de la Suisse. Le nouveau régime entre en vigueur le 3 août. La hausse des prix qu'il faut en attendre tendra, paraît-il, à rétablir la relation naturelle entre les différentes espèces de fromages et, notamment, le Tilsit qui est le produit de concurrence suisse le plus directement concerné.

FRIBOURG: Mort sur l'alpe. — On a transporté à l'Institut de médecine légale de Fribourg le corps de M. Emile Moret, 51 ans, armé, découvert jeudi devant un chalet de l'alpe de Passelb-Schlund. Comme le cadavre portait des traces de blessures au visage, on pense que M. Moret a été victime d'une chute. Toutefois une enquête a été ordonnée pour déterminer les causes exactes de son décès.

#### EPALINGES: Issue fatale.

— Mercredi matin, une violente collision s'est produite sur la route de détournement d'Epalinges entre un train routier allemand et une automobile conduite par M. Dello Ruetter, 18 ans, habitant Aarau. Ce jeune homme est mort vendredi matin à l'Hôpital cantonal vaudois.

#### MORGES: Il fallait s'y attendre...

— Un engin pyrotechnique a bouté le feu, jeudi soir, à la toiture de deux immeubles, à Morges. Il a été nécessaire de faire évacuer plusieurs familles. Les pompiers ont eu raison du sinistre après une heure d'efforts. Les dégâts sont estimés à quelque 60 000 francs.

#### Le « quatre bâlois » se prépare



L'équipage suisse du quatre avec barreur, Oswald, Waser, Bolliger et Grob, s'est qualifié récemment pour les JO de Mexico. Ces quatre rameurs entendent maintenant mettre le maximum de chances de leur côté pour faire bonne figure à Mexico. C'est pourquoi ils s'entraînent ces jours, avec assiduité, à Saint-Moritz, où les conditions d'altitude sont favorables (notre photo).



# Légers dégâts de carrosserie Vidange et graissage

UNE AUTRE ENQUÊTE DE LA FPC ET DU TCS

## PREMIER TEST

### Réparations de voitures

Chaque voiture ne vaut que ce que vaut son service d'entretien. Cet adage repose sur une vérité évidente et, malgré cela, l'entretien d'une voiture procure encore trop souvent l'occasion de s'irriter. Il est évident que la « motorisation galopante » jointe à l'absence de personnel qualifié ont placé l'artisanat de l'automobile devant des problèmes difficiles à résoudre. Ceci n'ôte toutefois pas au client le droit à des prestations correctes. Sa revendication d'obtenir un service valable pour l'argent (souvent durement gagné) qu'il dépense reste absolument justifiée.

« Le problème de la réparation des automobiles est une déception nationale. » Cette phrase pourrait sortir de la bouche d'un automobiliste suisse, mais ce n'est pas le cas. L'étranger connaît lui aussi des difficultés dans la réparation de ses véhicules. C'est ainsi que le président Johnson a adressé, il y a quelques jours, une motion au Congrès, dans laquelle figurait la phrase ci-dessus. Le président a mis plus de 50 millions de francs à disposition pour « l'étude du

taires avec les voitures (Fiat 1500, Ford 20 M, Opel Kadett et VW 1200): d'abord, ne pas occasionner des dommages dont la réparation aurait entraîné des frais trop élevés, ensuite faire en sorte que les véhicules puissent circuler d'une ville à l'autre en toute sécurité.

Les voitures se présentaient ainsi :

— La Fiat avait l'aile arrière droite légèrement enfoncée, les feux arrière endommagés et le pare-choc déformé dessous.

— La Ford (qui avait fait connaissance avec l'arrière de la VW) ne présentait qu'une éraflure apparemment sans importance dans sa porte avant gauche.

— C'est l'Opel qui reçut le « souvenir » le plus cuisant. Elle avait été projetée dans l'arrière de la Fiat et le capot était bosselé, la calandre déformée, le renfort transversal avant tordu et le pare-choc enfoncé.

— La VW se contentait d'une légère déformation de l'aile ar-



rière droite, ainsi que d'un pare-choc et d'un support dudit légèrement tordus.

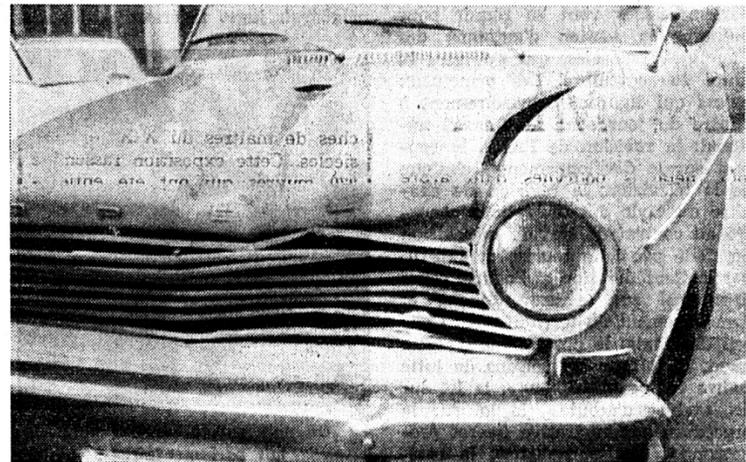
Il n'est pas possible de savoir si les différences de prix correspondent à des variations de qualité dans l'exécution du travail. Les réparations sont décrites de façon très semblable sur tous les devis. Nous n'avons pas pu vérifier le genre et la qualité du travail offert.

Si de nombreuses pièces sont échangées, les agences de marques font de meilleures conditions, dans le cas contraire, les carrosseries sont un peu plus avantageuses. La comparaison des prix moyens des différentes villes fait apparaître des conditions visiblement plus favorables à Bâle et à Berne qu'à Genève et à Zurich, qui sont plus chères.

Les quarante-trois offres en notre possession sont constituées pour les trois quarts par des devis plus ou moins détaillés. Un quart de ces devis ne contiennent que des indications de prix globales. Un de nos « testers » s'est joliment fait voler dans une agence Ford de Bâle : on lui a demandé 22 fr. pour un devis d'une maigreur (sept positions) et d'une imprécision affligeante ! Le rendement horaire de l'établissement de ce devis a dû atteindre une somme astronomique pour ce garage.

La durée des réparations a été estimée d'une manière assez égale: deux jours pour la VW et trois pour les autres voitures. Quelques données varient d'un jour seulement. Fait réjouissant : aucune entreprise n'a indiqué des délais excessifs.

FPC



problème de la probité dans le secteur de l'automobile ». Une analyse des frais de réparations dans les garages, des garanties accordées par les firmes automobiles et des primes d'assurance de ce secteur devra être remise au président des USA avant le 31 décembre 1969.

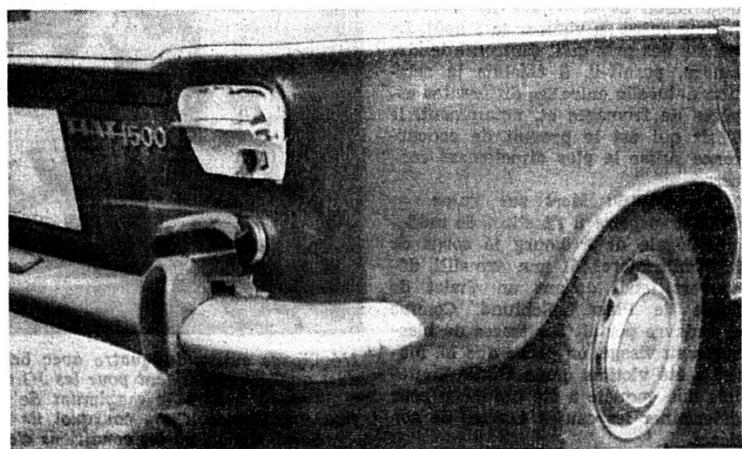
La Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), le Touring-Club suisse (TCS) et la section zurichoise du TCS ont étudié, dans leur quatrième test de prestations de services, les frais d'une réparation simple de carrosserie dans les agglomérations de Bâle, de Berne, de Genève et de Zurich. La plupart des automobilistes ne se font aucune idée des frais réels qu'entraîne une réparation. L'automobiliste ne devrait jamais se contenter de l'offre d'un montant « estimé » par la partie adverse « pour solde de tout compte » lors d'un accident dans lequel il n'est pas fautif. Sinon, il risquerait d'avoir une attaque chez son garagiste lorsque ce dernier lui annoncerait le montant réel des dégâts !

Nous avons voulu savoir de façon concrète :

- Que coûte la réparation de légers dégâts de carrosserie. Le montant annoncé diffère-t-il lorsque la carrosserie ou le garage savent que c'est le client qui doit payer lui-même ou une compagnie d'assurance ?
- Existe-t-il des différences de prix sensibles d'un atelier à un autre ou entre les carrosseries et les garages ?

### « Les dégâts aux voitures »

Deux conditions devaient être remplies lors des collisions volon-



## DEUXIÈME TEST

### Vidange et graissage

Un graissage?... alors que les voitures actuelles en ont à peine besoin. Une vidange?... elle peut être presque oubliée d'après les constructeurs de véhicules.

Nous sommes, d'un autre avis. L'espacement des vidanges de l'huile de moteur indiqué par les fabricants de voitures (souvent dans un but publicitaire) devrait être au moins deux fois plus rapproché dans les régions urbaines ou montagneuses. Le filtre à huile doit être remplacé selon les données des usines (tous les 10 000 km. en général), faute de quoi d'importants dégâts pourraient s'ensuivre.

Le service de graissage comprend plusieurs opérations qui sont trop souvent négligées par les garagistes. La Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) et le Touring-Club suisse (TCS) ont chargé l'institut d'études du marché Publitest S. A., Zurich, d'examiner comment sont exécutés ces services et ce qu'ils coûtent. Les stations-service des grandes compagnies d'essence s'occupent pour une bonne part de l'entretien des véhicules.

A nouveau, quatre voitures d'occasion ont servi de « cobaye » (chacune avec environ 60 000 km.): une Fiat 1500, une Ford 20 M, une Opel Kadett et une VW 1200. Quatre points de contrôle ont été préparés avant chaque passage aux stations:

- vidé partiellement le radiateur (sauf VW);
- ramené au minimum le réservoir du liquide de freins;
- pipé l'acide d'un élément de batterie;
- vidé le réservoir du lave-glace.

De plus, nous avons marqué chaque fois les boulons de contrôle des niveaux d'huile de la boîte de vitesses et du pont arrière. Dans chacune des stations, nos « testers » ont dit : « Veuillez faire un service complet de graissage et une vidange d'huile du moteur de ma voiture » — (et si le service-man a demandé quelle marque d'huile): « Mettez celle qui convient le mieux. »

Dans la plupart des cas, nos essayeurs ont pu assister aux opérations en restant à côté des voitures.

### Résultats

47% seulement des stations testées ont trouvé tous les « défauts » préparés. Le parent pauvre est le lave-glace qui n'a été rempli que

deux fois sur trois. Le fait que le niveau du réservoir de liquide de freins n'ait pas été contrôlé dans 30% des cas est pire.

Une erreur dont les conséquences, auraient pu être catastrophiques a eu lieu à Bâle : un service-man a complété le niveau du réservoir des freins avec de l'huile minérale en lieu et place de liquide spécial pour freins. Chaque automobiliste sait que l'huile minérale détériore les joints de caoutchouc des freins en très peu de temps !

Les prix du graissage varient considérablement, aussi pour un même type de voiture. Les différences suivantes ont été révélées: le service le plus onéreux à la Ford 20 M a coûté 78% plus cher. Chez VW, la différence a atteint 55%, chez Opel 64% et chez Fiat 34%.

Lors de la vidange, les service-men n'avaient pas à se casser la tête pour le choix de l'huile. Ils ont tous employé l'huile la plus chère. L'Esso Extra (10W/30) à 4 fr. 85 le litre et la Shell Super 10W/40 à 5 fr. 10 le litre ont été celles dont le prix était le plus élevé.

La Ford 20 M et l'Opel Kadett n'ayant plus de graisseur, le graissage tombe et il ne reste plus que les contrôles. Quelques stations ont demandé le prix normal d'un graissage, d'autres un prix réduit. D'où les différences relativement grandes entre les prix les plus élevés et les plus bas. A deux reprises, nous avons même payé très peu pour la Kadett : 1 fr. 80 chez Esso et 2 fr. chez Total. Le travail accompli n'a pas été inférieur à ceux qui étaient plus chers.

Les bonnes prestations des stations Esso doivent être honorées en conséquence. Esso a demandé en moyenne 8 fr. par service, les autres 6 fr. 40, soit 20% de moins.

Les organisations moins puissantes sont aussi capables de fournir un travail fort convenable. Un grand nombre de stations de marques moins répandues comme Agip, Avia, Caltex, Gulf, Migrol, Socal, Total, etc., l'ont prouvé.

A Bâle, à Berne et à Zurich, les services coûtent à peu près le même prix; à Genève, ils sont 12% plus chers que la moyenne de Suisse alémanique. Pour les services de contrôle (voitures sans graisseur), ils coûtent même 37% de plus à Genève.

FPC

Les tests complets peuvent être commandés à la FPC, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, tél. (031) 45 56 60. Prix : 3 fr. l'exemplaire.

# LA VIE CULTURELLE

## Les livres

ROBERT-LOUIS STEVENSON

### « LE REFLUX »

C'est un roman passionnant que ce roman de Stevenson paru à la Guilde du Livre et traduit de l'anglais par Théo Varlet.

Ce n'est ni « A bord de l'Etoile Matutine », de Pierre Mac Orlan, ni le célèbre « Typhon », de Joseph Conrad... C'est pourtant une histoire de marins-pirates, tous plus ratés les uns que les autres. Une histoire de marins-pirates à la recherche d'une résurrection, d'une re-naissance, à la recherche aussi de la fortune et d'autres rivages...

Ils sont trois à s'être connus à Paapeete: Robert Herrick, épris de Virgile, universitaire sans débouchés, « recalé » jadis de place en place, révolté notoire, Huish, misérable commis, et un capitaine de bateau, vil calculateur, Davis, par qui l'entreprise commune tournera d'une manière contraire à celle prévue originalement.

Les trois héros, passant par toutes sortes de crises, suivront une évolution (différente pour chacun d'eux) au cours de leur périple et de leurs aventures: de la mort à la conversion chrétienne (feinte peut-être) il y a place pour choisir sa voie.

Roman prenant, vivant, intéressant surtout par la psychologie de chacun des personnages, par la conduite de l'œuvre également, par les rebondissements enfin. B.-P. CRUCHET.

JEAN-FRANÇOIS REVEL:

## Lettre ouverte à la Droite \*

— ...l'absence de critique favorise et accroît l'incompétence des dirigeants.

— ...Il y a droite, pour moi, chaque fois qu'existe une appropriation de fonction, c'est-à-dire une usurpation de souveraineté. Or cette usurpation est le fait de tous les hommes politiques dès qu'ils ont le pouvoir. Elle consiste dans la nécessité, pour conserver ce pouvoir, de masquer le plus possible et le plus longtemps possible leurs échecs, leurs changements de cap; elle consiste dans l'art d'orienter à son insu la collectivité dans des voies dont on lui bouche les perspectives, qu'elle ne peut pas choisir en connaissance de cause...

Voilà, le ton est donné, il est clair, sévère, accusateur. C'est l'auteur de « En France, la Fin de l'Opposition » qui parle, le directeur de la collection Libertés. Jean-François Revel — c'est sa première qualité et la première leçon qu'il nous donne — n'a pas l'habitude de mettre des gants blancs et de badiner avec les mots. Les équilibristes de la syntaxe, les agioteurs de raisonnements, les censeurs de toutes sortes, les penseurs de service s'étaient vus régler leur compte avec, entre autres, « Pourquoy des Philosophes ? »; c'est maintenant au tour de la Droite (qui feint toujours de ne pas exister) de se faire débusquer et copieusement fustiger.

Revel est d'abord philosophe, grand lecteur d'Alain et amateur des ency-

clopédistes effrontés du XVIII<sup>e</sup>, se méfiant des révolutions tapageuses et des hommes providentiels; s'il est de gauche, cela signifie moins pour lui un engagement politique immédiat que l'hygiène mentale par la critique, la liberté d'expression, la libération de l'homme par l'éducation et la culture. Son approche de l'homme, par la philosophie et l'histoire, l'a bien renseigné sur son comportement politique. Or la politique n'est pas au-delà de l'homme (elle serait plutôt en deçà), elle est ce qu'il est, avec ceci d'aggravant que l'exercice du pouvoir et de l'autorité pousse souvent moins vers un sens ouvert des responsabilités que vers l'abus et l'hypocrisie. D'où un regard désabusé et l'idée amère « qu'il n'y a présentement dans le monde que des gouvernements plus ou moins de droite... les gouvernements dits de gauche n'ont été en fait, dans les meilleurs des cas, que des correctifs minimes et fragiles à une droite permanente... ».

Estimant que les problèmes posés au monde moderne — les événements des derniers mois confirment, bien cette thèse — ne sont pas tant technologiques et économiques que politiques et culturels, Revel fait de l'information, de sa liberté et de son objectivité, « la condition préalable, la condition absolue » de toute modernisation de la politique et de toute pratique démocratique. Cette information que « les détenteurs du pou-

voir, dans tous les pays du monde, s'efforcent de confisquer le plus possible, selon ce que leur permettent les usages locaux et les doses de censures normalement tolérées par leurs opinions respectives », devient la base d'une stratégie: « l'appropriation collective, non des moyens de production, mais des moyens d'information ». Poursuivant sur cette idée, Revel note encore, en conclusion: « La grande bataille de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, celle dont dépend l'issue de toutes les autres, c'est la bataille contre la censure. Minimiser l'importance de cette bataille, c'est cela, pour moi, être de droite, aujourd'hui. De quelque bord qu'elle vienne, de quelque prétexte qu'elle se réclame, la censure est le mal radical, elle dépossède jour après jour l'humanité de sa propre destinée, elle est le visage moderne, monstrueux et macabre de la droite éternelle, de la *reactio perennis*, toujours présente, bien portante, active et nocive, mais qui, cette fois-ci, hélas, malheureusement pour elle ou pour nous, comporte un risque mortel que nous ne pouvons plus nous permettre de courir. Ou l'Homme ou la Droite disparaîtra dans les années qui viennent. »

Est-il encore besoin de dire, après ces lignes, que cette « Lettre ouverte » l'est autant, sinon plus, à la Gauche qu'à la Droite et qu'elle porte l'étiquette « Recommandé »? G. S.

\* Editions Albin Michel. Coll. Lettre ouverte.

JOSÉ LUIS DE VILALLONGA:

## « LES RAMBLAS FINISSENT À LA MER »

Traduit de l'espagnol par Isabelle Raymond et Paul Jacquelin et préfacé par Emmanuel Roblès, la Guilde du Livre vient de faire sortir de presse cet extraordinaire roman de Vilallonga.

José Luis de Vilallonga est issu d'une des plus puissantes familles de l'aristocratie espagnole. Il s'est engagé très tôt du côté du général Franco. Une vie aisée lui était donc promise. Mais divers voyages à travers son pays et à l'étranger lui montrent peu à peu qu'il s'est trompé. Il dénonce, en 1946, au cours d'un voyage au Brésil, les lacunes et les horreurs du régime qu'il appelle une « immense escroquerie ». En ce faisant, il provoque la rupture entre le Ministère de la presse et lui, entre lui et l'aristocratie, entre lui et les siens.

Pour présenter ce roman, E. Roblès, dans sa préface, écrit: « Dans ce monde que l'on dit libéré — écrivait amèrement Albert Camus à la fin de 1945 — il est un pays dont nous détournons obstinément les yeux car il nous parle d'injustice et de remords. « Les Ramblas finissent à la Mer » nous obligent à ouvrir les yeux sur la situation de millions d'hommes qui vivent enfermés dans ce vaste camp de concentration qu'est l'Espagne. Il vient à point. Il vient à l'heure où, sous prétexte de stratégie internationale, on accumule de nouvelles trahisons contre un peuple déjà cent fois trahi, cent fois abandonné. »

Le personnage central de ce livre est un jeune aristocrate, Rafael Puerto Réal, qui brusquement se met à fréquenter un groupe fait d'anarchistes, de révolutionnaires et d'artistes. Une certaine Fernanda fait partie de ce groupe avec son père. Elle est chargée de rassembler en Catalogne les fonds pour ce que l'on appelle le « Secours-Rouge espagnol ». Rafael s'prend d'une profonde admiration pour Fernanda. Elle, au moins, « par besoin fait quelque chose de positif ». A la question de Rafael « besoin de quoi? », Fernanda ne lui répond-elle pas: « Besoin de savoir, grâce à des actes quotidiens, que la vie ce n'est pas seulement se lever, respirer et se recoucher. Besoin de savoir à chaque minute, à chaque seconde qui s'écoule que je n'accepte pas la force brutale imposée, ni les ordres du vainqueur et que je lutte, implacablement, contre une réalité que je peux attaquer de front, pleinement consciente de l'endroit précis où je dois porter mes coups. »

Rafael est hésitant: il désirerait s'engager mais... mais il est aristocrate, et cette encre-là est indélébile. Fernanda le lui dit très bien: « Tu ne seras jamais tout à fait à moi et je ne serai jamais tout à fait tienne, murmura-t-elle. Dans ce monde, on peut changer de tout. De religion, d'amour, de haine. La seule chose dont on ne puisse changer c'est de peau. Et les nôtres, Rafael, sont différentes. »

Ce qui devrait être un engagement politique se mue alors en un engagement d'amour chez Rafael: « Je ne puis plus te séparer d'aucun moment de ma vie, Fernanda. Que tu le veuilles ou non, que tu sois absente ou présente, chaque acte que je commettrai à partir d'aujourd'hui, je le commettrai en ton nom. »

L'occasion d'agir pour Rafael se dessine pourtant. Le frère de Fernanda — rentré de France sans papiers — vient d'être arrêté. Il faut à tout prix l'empêcher de parler et de dévoiler les secrets de Fernanda et de son père. Il faut faire sortir ce frère de prison. L'aristocratie va servir à quelque chose! Rafael a des « relations » haut placées parmi les gens de la police. Le frère sortira de prison, mais dès ce jour Rafael est suivi et soupçonné. Et c'est suivi et soupçonné qu'il va organiser le départ de Fernanda et de son père.

Jusqu'à la dernière minute, sans un sou, se mêlant, lui, l'aristocrate, au peuple, aux putains de la Rambla, il accomplira sa tâche. Au nom de la Liberté certes, au nom de la Justice aussi, mais au nom de l'Amour surtout. De l'amour pour Fernanda. Pour Fernanda seulement? Non. Au nom de l'amour pour son peuple. Mais sa peau d'aristocrate le gêne encore aux entournures: « C'est vrai, dit Rafael. Et pour cela, pour me joindre à vous, il me faudrait être tout à fait purifié. Mais si vous saviez combien je suis loin de l'état de grâce! »

Lors du dernier acte, la folie d'un certain régime politique aura raison. Rafael devra se taire et cesser là sa recherche de la justice. Devra se taire? Non! Sera obligé de se taire, car les fusils-mitrailleurs sont faits pour tuer la raison.

Il est frappant de voir combien Vilallonga, au cours de ces pages écrites de son sang, sa foi en une meilleure condition humaine espagnole s'est identifié au personnage de

Rafael, ou le contraire, si l'on veut, cela n'a guère d'importance, les deux hommes sont les mêmes.

C'est un livre à lire, tout entier placé sous cette citation de Camus: « Qu'est-ce qu'un homme révolté? Un homme qui dit non. Mais s'il refuse, il ne renonce pas; c'est aussi un homme qui dit oui, dès son premier mouvement. »

Le style de Vilallonga est clair, le mot est précis, le contenu est incisif; nous prenons à témoin ce passage:

« La foule des invités bavardait et riait sans soupçonner ce que son existence seule signifiait de terrible. Mercantils, nouveaux riches vaniteux, aristocrates soumis et accommodants, artistes officiels portés par décrets au pinacle de la fausse gloire, guerriers serviles et avinés, dignitaires d'une Eglise vendue à un régime qui achète

tout, hétaires pourvues d'un arbre généalogique et d'un éditeur responsable de toutes leurs immoralités, parasites, espions, gens de toute espèce, faisaient étalage de leur esprit facile, multipliaient les phrases creuses dans un frivole babillage. Tous étaient là, souriants, bien repus, bien vêtus, le sang enflammé par l'alcool et les cocktails, gais et satisfaits, gonflés d'assurance et d'optimisme sous la protection de l'aigle symbolique aux ailes superbement déployées sur l'écusson des Cienfuegos sculpté dans du granit à la porte du palais. »

« Au dehors, derrière les murs, dans la grande ville, près de la mer endormie sous le plomb de la nuit, s'étendait une épouvantable misère. »

De pareilles pages se passent de tout commentaire.

B.-P. CRUCHET.

## SEPT JOURS

PAR JEANLOUIS CORNUZ

**LUNDI 22 JUILLET:** ...Et tous ceux que je rencontre de me dire: « Alors? vous voilà de retour? Quel effet est-ce que cela vous fait? » J'ai envie de leur répondre: « Le même effet, j'imagine, que lorsqu'on est transféré de Cery à Préfargier. Ou vice versa. Ici, on vous traite à l'électro-choc; là-bas, ils préfèrent l'insuline... »

**MARDI 23 JUILLET:** Je lis dans le « William Shakespeare » de Victor Hugo: « Etre des citoyens, c'est lourd (...) Etre guidés par la conscience et la vérité dans tous les pas que nous faisons, c'est fatigant. » N'est-ce pas pour une part l'explication de ce qui vient de se passer en France? Et un peu aussi de ce qui se passe chez nous?

**MERCREDI 24 JUILLET:** L'Assemblée nationale française vote l'amnistie pour tout ce qui est en rapport avec la guerre d'Algérie. Sauf pour les objecteurs de conscience. C'est-à-dire que tous les anciens « OAS », tous ceux qui ont cassé un peu de bicot; tous ceux qui ont questionné et aidé à questionner et nettoyé des villages (c'est si sale, les villages arabes!) et regroupé les villageois; et plastiqué ceux qui ne témoignaient pas

suffisamment d'enthousiasme pour la défense de l'Occident, du christianisme et de la civilisation; et fait preuve en un mot de cet esprit « para » cher à M. Zermatten et à la gaillarde Commission pour la défense spirituelle du pays, tous ceux-là et beaucoup d'autres, comme dirait Prévert, peuvent désormais vaquer la tête haute à leurs patriotiques activités. Et ce n'est que justice, car on a besoin d'eux. En revanche, ceux qui ont refusé de faire tout cela... Et de nouveau, ce n'est que justice, car enfin où irait-on si les lois ne mettaient pas quelque différence entre les tueurs et les non-violents?

**JEUDI 25 JUILLET:** A la TV française, une pièce divertissante et médiocre d'André Roussin, où l'on se moque, entre autres, d'une bonne qui est censée avoir l'accent vaudois (aucune ressemblance, d'ailleurs) et la lenteur et la maladresse des gens de chez nous. Et puis, juste après, le speaker enchaîne avec les dernières nouvelles, et le récit d'un accident, d'une catastrophe, où « les quatre z'enfants » ont été sauvés.

Un petit rien, mais qui fait plaisir!

**VENDREDI 26 JUILLET:** Plaisanterie pour ami suisse allemand raciste: « Vous savez pourquoi on trouve tellement de nègres aux USA et de Suisses allemands en Suisse romande? — ? C'est parce que les USA ont pu choisir les premiers...! »

**SAMEDI 27 JUILLET:** « Nouvelle Revue de Lausanne » du 18 juillet: « Payerne fêtera avec éclat en 1969 la mémoire du général Jomini, qui servit Napoléon et l'empereur de Russie... » Qu'est-ce à dire, sinon que le brave général se vendit au plus offrant, selon les principes d'« Honneur et Fidélité »? Qu'est-ce à dire, sinon qu'il se moquait éperdument non seulement d'un quelconque idéal politique, mais tout aussi bien de sa patrie, côté de Napoléon ou peut-être du côté de Napoléon ou peut-être du côté de l'empereur de Russie, mais peu vraisemblablement des deux côtés à la fois?

**DIMANCHE 28 JUILLET:** Le colonel X. Il est de ceux qui estiment que la bataille de Marignan a été perdue faute de tanks et de Mirages! Espèce plus répandue qu'on ne croit, malheureusement.

JeanLouis CORNUZ.

## A travers les arts...

**DISTINCTION.** — Le Club des intellectuels français qui groupe des personnalités du monde des arts et des sciences de plusieurs pays et dont le siège principal est à Paris vient de décerner à l'unanimité son grand prix littéraire à Maurice Métral pour son ouvrage « Ecrivains en images ». L'ouvrage révèle maints aspects insolites de plus de cinquante romanciers et poètes célèbres.

Le jeune écrivain valaisan a déjà publié de nombreux ouvrages dont les plus connus sont « L'Impuissante » et « L'Avalanche » lequel a obtenu le Grand prix du roman de l'Académie internationale de Lutèce.

**CINÉMA.** — A la clôture des inscriptions, trente-cinq pays avaient confirmé leur participation au XXI<sup>e</sup> Festival international du film de Locarno qui aura lieu du 26 septembre au 6 octobre prochains.

La Commission de sélection du festival visionnera environ quarante films de long métrage inédits, tous premières ou deuxième œuvres de jeunes réalisateurs et environ cinquante films de court métrage pour la plupart premières œuvres de jeunes metteurs en scène.

La direction du festival a, d'autre part, invité certains films dont elle tient à faire connaître la valeur humaine et artistique.

**SALON.** — A Pontarlier s'est ouvert jeudi le 44<sup>e</sup> Salon des Annonciades, qui présentera jusqu'au 18 août peintures, sculptures, gravures, dessins, tapisseries, œuvres graphiques et de joaillerie.

**DESSINS.** — Samedi dernier a eu lieu, au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, le vernissage de l'exposition d'été intitulée « De Lautrec à Mathieu », qui groupe des dessins, des aquarelles et des gouaches de maîtres du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Cette exposition rassemble 270 œuvres qui ont été entièrement tirées des collections privées fribourgeoises. Elle sera ouverte au public jusqu'au 29 septembre.

**PRESSE.** — L'Union culturelle française — groupement international des associations de langue et de culture française — organisera du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 1968, à la maison de l'ORTF, à Paris, une grande exposition qui montrera l'importance de la presse internationale de langue française.

Après présentation à Paris, cette exposition deviendra itinérante et sera accueillie par plusieurs pays parmi lesquels le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, l'île Maurice, l'Argentine, le Liban, l'Afrique du Sud.

PROGRAMMES



RADIO

Samedi 3 août
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Revue des livres...

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Joie de chanter...

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25, 16.05 Orch. 17.00 Club 68...

Dimanche 4 août
SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Miroir-première...

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Réveries aux quatre vents...

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.45, 12.30, 19.15, 22.15, 23.25...

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00...

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00...

TV ROMANDE
Samedi 3 août
17.00 Vacances-jeunesse. 18.15 Madame TV...

Dimanche 4 août
16.00 «Le Piège de Delphi», film. 17.15 Images pour tous...

TV FRANÇAISE

Samedi 3 août
1re chaîne. — 18.00 Loisirs - Auto. 18.40 Jeunesse active...

2e chaîne. — 19.45 Télé-soir. 20.00 Provinces. 20.30 Portrait de la Sicile...

Dimanche 4 août
1re chaîne. — 9.45 Tous en forme. 10.00 Source de vie...

2e chaîne. — 14.30 «Pêcheurs d'Islande», film. 19.45 Télé-soir...

Lundi 5 août
1re chaîne. — 12.30 Journal de vacances. 13.00 Télé-midi...

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Siffert sera aux Rangiers le 18 août

Les organisateurs de la 25e course internationale de côte Saint-Ursanne—Les Rangiers, qui se disputera le 18 août, ont reçu confirmation de l'engagement du célèbre pilote suisse Joseph Siffert...

ATHLETISME. — Daniel Riedo ne défendra pas son titre de champion suisse de décathlon les 10 et 11 mai à Olten. Il a obtenu ses deux limites de qualification pour les Jeux olympiques sur 110 m. haies et il ne veut pas risquer une blessure en participant à un décathlon...

PATINAGE ARTISTIQUE. — Peggy Fleming, la reine du patinage artistique, trois fois championne du monde, médaille d'or aux Jeux olympiques de Grenoble, a trouvé un « job ». A partir de l'année prochaine, elle présentera un « show » sur glace sous tous les chapiteaux du monde...

Avant les Jeux de Mexico

★ La Corée du Nord vient d'inscrire son équipe de basketball au tournoi préolympique qui aura lieu à Monterrey du 25 septembre au 12 octobre pour désigner les deux équipes devant compléter la liste des seize finalistes...

au nombre de treize : Australie, Argentine, Corée du Nord, Chine nationaliste, Espagne, Finlande, Grèce, Guatemala, Israël, Indonésie, Pologne, Tchécoslovaquie et Uruguay.

★ Les organisateurs mexicains ont reçu l'inscription de la Suisse pour le tournoi olympique de boxe. Cinq boxeurs ont été inscrits, en poids légers, surwelters, moyens, mi-lourds et lourds...

★ La frégate « Guanajuato », de la marine de guerre mexicaine, a été chargée de transporter la flamme olympique entre l'île de San Salvador (Bahamas) et le port de Vera Cruz. De Vera Cruz à Mexico, la flamme sera portée par 942 athlètes...

★ Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, les femmes seront admises à participer aux épreuves de tir des Jeux de Mexico. L'Union internationale de tir ayant abrogé l'article 29 des règlements olympiques qui dit que « les femmes ne pourront pas participer aux épreuves de tir »...

CYCLISME. — La Fédération hollandaise de cyclisme a déjà désigné les six professionnels suivants pour le championnat du monde sur route du 1er septembre à Imola: Jan Janssen, Arie den Hartog, Evert Dolman, Eddy Beugels, Harm Ottenbros et Rinus Wagtmans...

« La Grève générale de 1918 », par C. Frey
BULLETIN DE COMMANDE
(à retourner à la rédaction du « Peuple—La Sentinelle », rue du Parc 103, 2301 La Chaux-de-Fonds)
Le soussigné (membre de la section du PSS de ...) commande ... exemplaire(s) de La Grève générale de 1918 — Légendes et Réalités, par Constant Frey, qui sortira de presse en septembre prochain, au prix spécial de Fr. 12.— l'exemplaire.

Renseignements utiles

La Chaux-de-Fonds

LES CULTES
4 août 1968
Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45 culte; 9.45, culte, M. Lebel, sainte cène.
Paroisse Farel (Temple Indépendant): 9.45, culte, M. Luginbuhl.
Hôpital: 9.45, culte, M. Frey.
Paroisse de l'Abbeille: 9.45, culte, M. Soguel.
Paroisse de Saint-Jean: 9.45, culte au Grand-Temple.
Paroisse des Eplatures: 8.30, culte, M. Lienhard.
Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Chappuis.
Les Bulles: pas de culte.
Paroisse de La Sagne: 9.45, culte, M. Sully Perrenoud.
Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple.
La Tourne: 10.30, culte.
Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe; 19.00, messe en espagnol; 20.00, messe, complies et bénédiction.
Hôpital: 9.00 messe
Stella Maris (Combe Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00 salut et bénédiction.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe
Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.30, messe; 9.45, messe chantée; 11.00, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien; 20.15, complies et bénédiction.
Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand-messe
Armée du Salut. — 9.00, réunion de prière; 9.30, réunion de sanctification; 11.00, Jeune Armée; 19.15, réunion, place de la gare; 20.15, réunion de salut.
Études de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.
Première Eglise du Christ scientifique (rue du Parc 9 bis). — 9.45, culte public.

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI
Cinéma
SCALA: 15.00 et 20.30, «Le Hold-up du Siècle».
RITZ: 15.00 et 20.30, «Un de nos Espions a disparu».
PLAZA: 15.00 et 20.30, «Comment j'ai appris à aimer les Femmes».
EDEN: 15.00 et 20.30, «Le Rayon infernal».
CORSO: 15.00 et 20.30, «Cinq Gars pour Singapour».

Divers

Visitez nos musées.
Pharmacie d'office
Pharmacie Neuenschwander Industrie 1

Demain dimanche

Cinéma
Mêmes heures et mêmes programmes que le samedi

Divers

Visitez nos musées.
Pharmacie d'office
Pharmacie Neuenschwander Industrie 1.

Le Locle

LES CULTES
Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. J. Perrin; 20.00, culte d'actions de grâces, sainte cène.
Chapelle des Jeanneries: 9.15, culte.
Pas de culte de jeunesse.

Neuchâtel

Temple du Bas: 7.15, culte matinal; 10.15, sainte cène, M. de Montmolin; Collégiale: 9.45, sainte cène, M. R. Anker; Ermitage: 10.15, M. G. Schifferdecker; Maladière: 9.00, M. de Montmolin; Valangines: 9.00, M. G. Schifferdecker; Cadolles: 10.00, M. A. Gyax. — Chaumont: 9.45, M. G. Deluz. — La Coudre-Monruz: 10.00, M. A. Mitterhofer. — Serrières: 10.00, M. J.-R. Laederach.

ROMAN DE GUSTAVE AIMARD
LA MAS-HORCA

Personne n'avait eu le courage jusqu'alors de définir et d'exprimer aussi clairement la pensée générale. Aussi, comme cela arrive toujours en pareille circonstance, ce toast obtint l'admiration de tous, admiration qui se manifesta aussitôt par des applaudissements et des cris assourdissants.
Le général Mancilla lui-même y fut trompé. Il ne lui vint pas à l'idée qu'il y eût une arrière-pensée dans le toast de ce jeune homme. Au fond de son cœur il admira la folie de cette intelligence dévoyée aussi promptement par les doctrines de l'époque.
Après avoir ainsi accompli ce que lui considérait comme un grand mais pénible devoir, don Miguel quitta la salle à manger, calme et triste, rentra dans les salons et dit à sa cousine:
— Partons.
Dona Hermosa fut effrayée de la pâleur du jeune homme et lui demanda ce qu'il avait.

— Rien, répondit-il avec amertume, je viens de jouer mon nom pour le salut de la patrie; et s'adressant à sa fiancée, qui, en ce moment, s'approchait de lui: partons, Aurora, ajouta-t-il. Ils quittèrent aussitôt le bal.
Quelques minutes plus tard, la voiture s'arrêtait devant la maison de madame Barrault.
Après que dona Aurora fut rentrée chez elle, à cinquante pas plus loin, l'équipage s'arrêta auprès d'une autre voiture qui semblait attendre. Don Luis Belgrano descendit de cette voiture, tandis que don Miguel quittait celle dans laquelle se trouvait don Hermosa.
Les deux jeunes gens échangèrent quelques paroles à voix basse, puis don Miguel monta dans la voiture de don Luis, et celui-ci dans celle de son ami.
Ce dernier équipage, dont le cocher était le vieux Pedro et le laquais le valet de don Luis, prit au grand trot la direction de Barracas.
Don Luis et dona Hermosa causaient ensemble des derniers événements du bal, la voiture approchait de la chapelle de Santa-Lucia et allait s'engager dans la calle Larga lorsqu'elle fut atteinte par trois ginetes qui avaient descendu ventre à terre la barranca du général Brown.
L'intention de ces cavaliers fut bientôt manifeste: deux d'entre eux flanquèrent les chevaux de la voiture et les croisèrent si vite, que Pedro eut à peine le temps de tirer sur les rênes; le troisième s'approcha de la portière et, d'une voix mielleuse, mais un peu agitée par la rapidité de la course:
— Nous sommes des gens paisibles, senora,

dit-il; je sais que vous êtes très bien accompagnée par le señor del Campo, mais la route est très solitaire, et je me suis hâté d'accourir, afin d'avoir l'honneur de vous offrir mon escorte jusqu'à votre demeure.
La voiture était arrêtée.
Le vieux Pedro se penchait le plus possible afin de bien viser un des cavaliers dans la tête duquel il se proposait de mettre quelques onces de plomb; autant en faisait le domestique, debout sur son strapontin.
Don Luis n'avait d'autre arme qu'un court poignard caché dans sa canne.
Ni dona Hermosa ni don Luis ne reconnurent la voix de l'homme qui avait parlé; mais les femmes possèdent un talent de divination pour ainsi dire instinctif, et à peine l'inconnu eut-il terminé sa phrase que dona Hermosa se pencha à l'oreille de don Luis et lui dit tout bas:
— C'est Marino,
— Charino! s'écria don Luis.
— Oui, Marino, un fou!
— Non, un drôle, senora, dit don Luis en haussant la voix. Cette dame est parfaitement accompagnée, je vous prie de vouloir bien vous retirer et de prier vos compagnons d'en faire autant.
— Ce n'est pas à vous que j'ai parlé, señor del Campo.
— Il n'y a personne de ce nom, il ne s'y trouve que...
— Silence, por Dios!... interrompit dona Hermosa. Señor, continua-t-elle en s'adressant à Marino, je vous remercie de votre courtoisie, mais je vous répète les paroles de ce caballero:

je vous supplie d'être assez bon pour vous retirer.
— Ceci est de trop! Deux fois le mot prier a été employé, dit don Luis en passant la main par une des portières afin de l'ouvrir.
Mais dona Hermosa l'arrêta résolulement.
— Il me semble que ce señor est peu habitué à se rencontrer avec des caballeros, dit Marino.
— Caballeros qui arrêtent des voitures au milieu de la nuit peuvent être pris pour des voleurs, Pedro, en avant! dit don Luis d'une voix si brève et si puissante que les deux cavaliers qui flanquaient la voiture n'essayèrent pas de l'arrêter.
Pedro enveloppa ses deux chevaux d'un double coup de fouet et les lança au galop.
Le commandant Marino, car c'était en effet lui, éperonna son cheval et, suivant la voiture au grand galop, il put dire encore ces dernières paroles à dona Hermosa:
— Sachez, senora, que je n'ai eu aucune mauvaise intention à votre égard; mais j'ai été indignement traité, et un homme de ma sorte n'oublie jamais une injure.
Après avoir terminé cette phrase qui renfermait une menace terrible, Marino salua, fit tourner son cheval et s'éloigna suivi de ses compagnons.
Cinq minutes plus tard, l'équipage s'arrêtait devant la quinta de dona Hermosa; elle mettait pied à terre et rentrait chez elle au bras de don Luis.
La jeune femme était pâle. Malgré tous ses efforts pour cacher son émotion, elle tremblait.
(A suivre.)



## La Chaux-de-Fonds

Du beau boulot et des ennuis réduits à un minimum...

## Comment sera construit le Grand-Pont

L'astucieuse et spectaculaire « technique du meccano »

Nous avons présenté, mercredi, dans ses grandes lignes, le projet du nouveau Grand-Pont, dont la construction débutera cet automne pour se terminer — si tout va bien — avant l'hiver 1967. Cette réalisation, soigneusement mûrie et qui a posé de nombreux problèmes aux ingénieurs, est évidemment un « gros boulot ». Son importance et son côté spectaculaire méritent qu'on y revienne. Voyons donc un peu comment les choses se dérouleront.

## DES PROBLÈMES PARTICULIERS

Les plans vont donc être mis à l'enquête ce mois-ci encore. L'enquête publique dure trente jours. Les travaux préliminaires doivent donc débiter cet automne encore.

Lorsqu'on entreprend un ouvrage de ce genre, de cette envergure, et placé à un tel endroit, il faut évidemment tenir compte de divers facteurs compliquant nettement plus la tâche que lors de l'érection d'un bâtiment, par exemple, si vaste soit-il. D'abord, le trafic de la gare de triage (dix-sept voies), qu'enjambe le pont, ne peut être perturbé par les travaux. Ensuite, le nouveau pont doit être construit à l'emplacement de l'ancien, mais on doit limiter au minimum le temps pendant lequel la circulation routière devra être détournée, ce qui signifie que l'on doit maintenir le vieil ouvrage le plus longtemps possible ouvert, puis le démolir le plus rapidement possible, et enfin pouvoir ouvrir sans tarder le nouveau pont. Ne serait-ce que pour les nombreux piétons qui empruntent ce passage : les motorisés sont moins affectés par un détour. Les ingénieurs de l'Etat ont résolu ces problèmes de la façon la plus satisfaisante. Cela grâce à l'emploi de la « technique du Meccano ».

## LES FONDATIONS

Les premiers travaux — cet automne, donc — consisteront à creuser, entre les voies CFF, les fouilles longitudinales dans lesquelles seront coulées les semelles de béton. Il s'agira de creuser à une profondeur variant entre deux et quatre mètres, en raison de la nature plutôt défavorable du sol. Les semelles de béton seront munies d'évidements à leur partie supérieure, évidemment qui recevront plus tard les piliers. Ces travaux de fondations dureront environ deux mois, selon les prévisions.

## L'HIVER : PRÉFABRICATION

L'hiver, on construira les éléments du pont... en atelier ! C'est en effet d'éléments préfabriqués que tout l'ouvrage sera fait. Piles, poutres, etc., d'un poids et de dimensions respectables, seront réalisées par une entreprise spécialisée dans ce genre de fabrication, puis transportées, au printemps, dès que le temps le permettra et à mesure que les travaux avanceront, sur place.

## MOITIÉ APRÈS MOITIÉ

Alors commencera le « Meccano ». Rappelons que le nouveau pont occupera l'emplacement de l'actuel, mais qu'il débordera sensiblement à l'est de celui-ci, puisqu'il sera d'une largeur double. On va démonter le trottoir est du vieux pont, qui n'est que rivé au tablier. On édifiera alors la moitié est du nouvel ouvrage, selon la technique actuelle, c'est-à-dire en prenant appui sur une travée pour lancer la suivante, etc. Notons que les supports de l'édifice ne seront pas massifs, d'une pièce, mais qu'ils seront constitués de plusieurs colonnes minces par pile, chacune des sept piles ayant alors un peu l'aspect d'une claie verticale. Ces piliers « à claire-voie » sont obligatoires pour permettre la visibilité nécessaire aux manœuvres des convois CFF se déroulant entre ces piliers. Pendant tous ces travaux, donc, l'ancien pont restera ouvert aux véhicules et aux piétons — ceux-ci utilisant le seul trottoir ouest.

## DÉTOURNEMENT : QUELQUES JOURS SEULEMENT

La moitié est du nouveau pont terminée — deux voies et un trottoir — les puissantes machines prendront appui sur celle-ci pour démolir l'ancien pont. Ce travail sera rapidement mené. Pour la première fois, durant un ou deux jours, la circulation sera alors détournée par la rue de Morgarten et la rue des Crêtets. Ensuite, pendant que l'on édifiera la moitié ouest du nouveau pont, à l'emplace-

ment de l'ancien, la circulation pourra se faire sur la moitié est toute neuve. Un nouveau détournement du trafic ne sera nécessaire que lors des travaux de raccord des deux moitiés. Ainsi, en six à huit mois de chantier, le détournement ne sera imposé aux usagers que pour quelques jours !

## Les aménagements

Nous avons déjà présenté les importants travaux qui compléteront la réalisation du Grand-Pont au nord et au sud de celui-ci et qui contribueront à donner un nouveau visage à ce quartier. Revenons-y pour préciser quelques points.

Au sud, donc, le carrefour Grand-Pont—rampe d'accès au quai de chargement (rue du Chemin-de-Fer) sera supprimé, grâce à l'allongement de cette rampe qui passera sous le pont et, soutenue par un grand mur, ira rejoindre la rue du Commerce au-dessous du garage des PTT. Il est même prévu, pour plus tard, de supprimer l'intersection rue du Commerce—rue de la Ruche à cet endroit, en faisant coïncider la rue du Commerce avec la rue du Chemin-de-Fer modifiée. La rue du Commerce passerait alors sous le pont, l'espace gagné étant transformé en place de stationnement. Mais c'est là de la « musique d'avenir », comme on dit outre-Sarine...

## UN KIOSQUE SOUTERRAIN ?

Au nord, par contre, le passage souterrain pour piétons, en forme de croix, à quatre issues, sera bel et bien réalisé. En ce qui concerne cet heureux aménagement, qui améliorera la fluidité de la circulation et qui mettra les piétons en sécurité absolue, on peut dire encore que le souhait a été exprimé par les constructeurs de voir un privé y installer un kiosque ou tout autre élément commercial qui rendrait ce souterrain plus attrayant. Il sera large, certes, et abondamment éclairé, mais un « petit quelque chose » en plus le rendrait non seulement utile, mais sympathique. Il ne s'agit toutefois pas, bien sûr, de l'aménager en centre commercial...

Autre chose encore : comme les issues de ce passage ne seront pas en escalier, mais en rampe (pour les poussettes !), les services compétents étudient un système de constructions provisoires en matériau léger qui, l'hiver venu, protégeraient jusqu'au printemps la partie à ciel ouvert de ces rampes d'accès des chutes de neige. On a en effet renoncé, pour des raisons techniques et esthétiques, à pourvoir ces entrées de toits permanents.

Notons enfin que la culée nord du pont sera évidée pour y permettre l'installation d'une station transformatrice de courant électrique.

## PLUS QU'UN HIVER...

On ne peut, au vu de ce projet, que se réjouir de la solution en tout point heureuse du problème du Grand-Pont. Le nouvel ensemble aura vraisemblablement fière allure, et en même temps les impératifs de sécurité et de fluidité du trafic seront satisfaits.

Cette réalisation a tardé; les Chaux-de-Fonniers se sont à juste titre impatientés. Les maux des usagers du Grand-Pont sont sur le point maintenant de prendre fin. On peut se réjouir en pensant que l'hiver à venir est le dernier où les piétons seront secoués, serrés, coincés, aspergés...  
M.-H. K.

## En 1967, le nombre des sinistres a augmenté dans le canton de Neuchâtel

Le rapport annuel pour 1967 de l'Etablissement cantonal neuchâtelois d'assurance immobilière contre l'incendie, qui vient d'être publié, relève l'augmentation du nombre des sinistres survenus au cours de l'année dernière et du montant des indemnités allouées, qui dépassent largement celles distribuées les années précédentes. En 1967, ces indemnités s'élevaient à 2 626 842 fr., contre 1 763 052 fr. en 1966 et 1 892 654 fr. en 1965.

Trois cent quarante-sept sinistres ont été enregistrés en 1967, dont six ont provoqué des dégâts dont le montant dépasse 100 000 fr. Le chiffre le plus élevé atteint jusqu'ici était celui de 1963, où s'étaient produits 299 incendies, occasionnant le versement de 1 125 533 fr. d'indemnités. C'est, d'autre part, en 1967 que l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie a eu à verser le montant d'indemnités le plus élevé : les 214 sinistres survenus cette année-là avaient coûté au total 2 290 146 fr. 50.

Les tempêtes de février, de mars et de mai 1967, qui avaient provoqué des dommages considérables dans tout le

pays, ont coûté pour leur part 835 718 francs (499 bâtiments sinistrés) à l'Etablissement cantonal neuchâtelois d'assurance immobilière contre l'incendie.

## Le Locle

## ETAT CIVIL

1er août 1968

## Promesses de mariage

Parel Jean-Pierre, appareilleur sanitaire, et Boiteux Micheline-Simone.  
Conte Gelindo, chauffeur, et Tonin Felicia.  
Sanacore Vito, commissionnaire, et Stanojevic Marica.

## Mariage

Häring Rolando-Charly, administrateur, et Aubert Rose-Marie-Danielle.

## Naissances

Pareja Lucia, fille de Juan, fondeur, et de Maria-Theresia, née Murali.  
Venturin Fulvia, fille de Vito, maçon, et de Rosa née Case.

La mère représente le bien, la providence, la loi, c'est-à-dire la divinité sous sa forme accessible à l'enfance.  
H.-F. Amiel

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

## Un village pas tout à fait comme les autres:

## ROCHEFORT

RocheFORT cultive sa terre, Exploite avec profit ses bois. La chacun est propriétaire... Ce n'est qu'un bruit, mais je le crois.  
O. HUGUENIN.

III \*

## UN BURALISTE SYNDIC

M. Georges Lerch, le buraliste actuel, continue la tradition depuis le 1<sup>er</sup> août 1938, date de sa nomination. Désireux de rencontrer le représentant d'une famille de postiers aussi illustre et de connaître ce petit village au passé si attachant, nous sommes allés trouver M. Lerch et lui avons posé quelques questions...

Sans se faire prier, il a d'abord évoqué ses ancêtres, dépliant fièrement devant nous une « Lettre de naturalité » datant de 1786. Cet acte, que ne dédaignerait pas un musée, fut établi par Louis Théophile de Béville au nom du roi de Prusse en faveur de Jean Frédéric Lerch, horloger, d'Afoltern. Par des photos jaunies, des actes de nomination écrits à la main, des souvenirs égrenés, les quatre générations au service des PTT défilent devant nous.

« M. Lerch, parlez-nous de votre travail ! »

— A part les travaux ordinaires d'un bureau de poste, travaux auxquels mon épouse participe activement, j'accomplis une tournée journalière de distribution de 6 h. 30. En été, j'effectue un jour sur deux une grande tournée jusqu'à La Grande-Sagneule représentant 25 km. de montagnes avec une dénivellation de 600 m. J'ai d'ailleurs une anecdote amusante à vous conter : Durant une saison, le Club des femmes alpinistes de Neuchâtel avait loué une ferme à La Chenille, à 1 h. de marche environ. Courageusement, ces dames quittaient Neuchâtel le sac au dos. Mais

à leur descente de l'automobile postale à RocheFORT, elles expédiaient par la poste leur lourd fardeau. Je fus littéralement submergé et avec l'aide de la direction, il me fut possible de mettre le holà à de tels abus.

## Par Gérard Bersier

— Je crois que vous êtes très actif, n'êtes-vous pas syndic de RocheFORT ?

— Oui ! de 1944 à 1956, j'ai été membre du Conseil général. Entré au Conseil communal en 1956, je suis syndic depuis 1960.

— Parlez-nous de vos problèmes de syndic !

— Notre commune est très vaste. Elle compte d'ailleurs sur son territoire cinq bureaux de poste : RocheFORT, Chambrellien, Montmollin (Montezillon), Les Petits-Ponts, La Tourne (non comptable). La disproportion entre sa superficie et le nombre modeste de ses habitants peut faire croire à une commune riche, ce qui est loin d'être le cas. La plus grande partie des forêts est propriété de l'Etat et d'autres communes. La moitié de celles qui nous appartiennent sont inexploitable parce que formées d'éboulis. Notre ressource principale est l'agriculture. Il y a quelques années encore, on exploitait le bois. Mais aujourd'hui, avec l'emploi de plus en plus généralisé de matières synthétiques, le bois a perdu de son importance. Nous cherchons à attirer ici de petites industries... et quelques bons contribuables. Neuchâtel, par son développement, est de plus en plus proche et certains de ses habitants fuyant le bruit pourraient s'établir ici. Les tâ-

ches de la commune sont à la dimension de sa superficie et non de ses revenus : 40 km. de chemins bornés à entretenir, un réseau d'eau principal de 14 km.

— Quel est votre plus beau souvenir de syndic ?

— La joie que j'eus d'accueillir en 1967, au nom des autorités communales, le président de la Confédération, M. Roger Bonvin, accompagné d'un ressortissant de la paroisse, M. Charles-Frédéric Ducommun, directeur général des PTT. A cette occasion, une manifestation mémorable avait été organisée au temple. L'édifice était trop petit pour contenir la foule accourue du village et des environs, consciente de l'importance de l'événement.

— Et durant vos loisirs, ou ce qu'il en reste, que faites-vous ?

— Je vais pêcher. J'adore taquiner la truite dans les eaux tumultueuses de l'Areuse. Mais hélas, la solitude, en ce domaine comme en d'autres, est de plus en plus difficile à trouver. Rendez-vous compte ! plus de 1600 permis de pêche ont été délivrés cette année pour l'Areuse... A mes heures, je suis également mycologue. Les forêts des environs recèlent de nombreux coins de morilles.

J'ai joué longtemps un rôle actif dans la société de gymnastique, puisque j'ai été président durant près de vingt ans. Le tir me passionne également et je fonctionne comme moniteur.

En sortant, nous apercevons une petite vitrine remplie de médailles... décidément, en chaque citoyen suisse, sommeille un tireur... qui se réveille le dimanche.

## LE PRÉSENT, TÉMOIGNAGE DU PASSÉ

Avec une légitime fierté, M. Lerch m'invite à faire avec lui le tour de son domaine. C'est tantôt le buraliste qui parle, tantôt le syndic ou le mycologue : « Tenez, là-haut, c'était le chalet des femmes alpinistes ; cette forêt-là est propriété de la commune ; près de ce rocher, il y a des morilles... » Nous nous attardons dans le village en reprenant le chemin de la poste. Chaque maison ou presque porte les traces de cette époque florissante que nous avons évoquée. Les enseignes d'hôtels à peine effacées et les écuries transformées font remonter les souvenirs du passé. On ne peut se départir d'une nostalgie ajoutée aux regrets de devoir quitter des lieux si hospitaliers et attachants. La fidélité au passé n'exclut pas l'ouverture au présent et la conscience de l'avenir. A cet égard, RocheFORT nous donne une leçon éclatante d'équilibre et de réalisme.

\* Voir nos numéros des 29 et 31 juillet (pour l'édition vaudoise, du 31 juillet et du 2 août).

**PRÊTS Banque EXEL**  
Discrets  
Rapides  
Sans caution  
Avenue Léopold-Robert 88  
Tél. (039) 3 16 12  
La Chaux-de-Fonds  
Ouvert le samedi matin

**La CCAP**  
garantit l'avenir de vos enfants  
Neuchâtel  
Tél. (038) 5 49 92

**COMMINOT**  
maitre opticien ne pas le perdre de vue  
Hôpital 27  
NEUCHÂTEL  
FEU : 18

**PISCINE DES MÊLÈZES**  
La Société suisse de sauvetage section de La Chaux-de-Fonds organise un nouveau  
**COURS DE SAUVETAGE**  
(deuxième de la saison)  
**COURS DE BREVET 1**  
du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre  
Hommes et femmes dès 16 ans  
Heures de cours : lundi et mercredi, de 19 à 21 h.  
Renseignements et inscriptions à la caisse de la piscine

**SANDOZ** PLAGE DE LA GARE  
Circulan...homme...femme

## GENÈVE

A l'Hôpital cantonal  
de Genève \*

# Le tract-questionnaire communiste mis à nu et à jour

Par J. Villat, secrétaire romand de la VPOD

(II)

Pour le personnel soignant, les raisons de ces départs sont les suivantes:

- le personnel jeune, féminin, désire acquérir d'autres expériences, dans différents établissements et aspire aux voyages. De nombreux départs sont dus au mariage;
- le personnel étranger s'engage pour six mois, un an au maximum;
- les auxiliaires ne désirent travailler à l'hôpital que pour une courte période, six semaines à deux mois pendant leurs vacances (souvent étudiants), pour voir si cela peut leur plaire d'entreprendre une profession paramédicale.

(Signalons aux intéressés que le problème de la mobilité du personnel a été bien étudié par M. J.-P. Rossel, dans son ouvrage: «Echec à l'instabilité du personnel», paru aux Editions Payot.)

## 5. Durée du travail

### QUESTION :

Le personnel des services généraux travaille 44 ou 45 heures par semaine, le personnel infirmier a encore un horaire hebdomadaire de 47 heures. Pourquoi ?

### Situation

Ici encore, le problème est mal posé. Certes, notre fédération ne peut admettre une discrimination en ce qui concerne le temps de travail. D'ailleurs, notre programme de travail préconise dans tous les secteurs la semaine de 40 heures. Et la Conférence internationale du personnel des hôpitaux, réunie à Stuttgart du 19 au 21 juillet 1967 sous l'égide de l'Internationale des services publics (à laquelle la VPOD est affiliée) a posé la revendication suivante: «limitation de la durée hebdomadaire du travail à un maximum de 40 heures et cinq jours, avec des limitations plus bas-

ses pour les travailleurs exposés aux radiations et à l'infection par contagion». Actuellement, la Suisse est l'un des pays les plus en retard dans ce domaine, puisque la durée du travail du personnel infirmier dans les cantons suisses est en général de 48 heures et plus. Genève est même en avance sur ce plan.

Les raisons généralement invoquées sont les suivantes:

- organisation du travail;
- chevauchement des horaires sur 24 heures pour faire le rapport sur les malades;
- une diminution des heures de présence demanderait une forte augmentation d'un personnel infirmier difficile à trouver;
- en compensation du nombre élevé des heures de travail, quatre semaines de vacances sont accordées au lieu de trois.

Ces raisons ne nous convainquent pas et nous estimons que la durée du travail devra être revue dans tous les hôpitaux.

## 6. Techniciens en radiologie

### QUESTION :

Dans certains secteurs, le nombre des employés, fournissant un gros travail, est inférieur au nombre de postes prévus et presque rien n'est fait pour améliorer cette situation. Exemple: techniciens en radiologie. Qui est responsable ?

### Situation

Ne connaissant pas suffisamment le problème, nous avons demandé à la Direction de l'hôpital de nous donner son point de vue. Nous le livrons ici sans commentaire:

«Il est rappelé que l'Institut de radiologie est en plein développement. Il doit faire face aux demandes tou-

jours plus nombreuses des services hospitaliers. La Commission administrative et la direction sont conscientes des problèmes posés et ont déjà pris une série de mesures pour faire face à la situation: aménagements de nouveaux locaux de diagnostic, création d'une radiologie d'urgence, acquisition de nouveaux appareils, etc.

Pour ce qui est des techniciens en radiologie, il est exact que, cette année, leur nombre est inférieur au nombre de postes prévus. Sur 22 postes budgétés en 1968, 17 sont actuellement pourvus.

Cette situation difficile n'est cependant que momentanée. Elle est due principalement au fait que la durée de formation professionnelle des assistantes et des assistants techniques en radiologie<sup>1</sup> qui jusqu'ici était de deux ans, a été portée à trois ans à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1967. De ce fait, comme les postes vacants sont d'ordinaire pourvus par les nouveaux diplômés, il s'est créé un vide en 1968. Il y a actuellement, en Suisse, plus de 80 postes d'assistants en radiologie à pourvoir.

Par ailleurs, les cliniques privées qui ont également besoin de ce personnel paramédical pratiquent la sur-enchère en offrant des salaires très élevés. L'hôpital ne peut se permettre cela sans créer des injustices dans son personnel.

La situation sera cependant rétablie partiellement à la fin de cette année car de jeunes diplômés pourront être engagés à la fin de leurs trois ans d'apprentissage.

En outre, l'hôpital intensifie ses efforts de recrutement en Suisse et à l'étranger; 3 postes d'assistants en RX sont d'ailleurs prévus au budget 1969.

Il a été décidé, dans les limites de la classification, d'améliorer le salaire à l'engagement en tenant compte de la formation et des années d'activité

professionnelle antérieures à l'engagement.

Dans le cadre de la classification des fonctions en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet 1968, les techniciens et les techniciennes en RX pourront accéder à la classe 9 de l'échelle des salaires, au même titre que le personnel infirmier.»

## 7. Travail de nuit

Que pensez-vous de la désinvolture avec laquelle on traite les travailleurs de nuit ?

Exemples: impossibilité de trouver un seul endroit où se restaurer en dehors des heures d'ouverture du dixième;

indemnité horaire ridiculement insuffisante pour les heures de nuit: 35 ct. jusqu'ici, 1 fr. dès le 1<sup>er</sup> juillet sont bien au-dessous des normes appliquées ailleurs: Hôpital de Bâle, Clinique psychiatrique Bel-Air. Pourquoi ?

### RESTAURATION

Pour la première partie, nous avons posé la question à la Direction de l'hôpital, qui nous a indiqué les données suivantes:

«Restaurant du personnel: le restaurant est ouvert dès 6 h. 10 jusqu'à 20 h.

«Cafeteria: la cafeteria est ouverte de 7 h. 30 à 20 h.

«Des cartes de repas gratuites sont mises à disposition des médecins de garde dans chaque service.

«Pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre au restaurant du dixième, 20 à 25 repas sont distribués gratuitement chaque jour.

«Salle d'opération: de nuit comme de jour, une cinquantaine de pique-niques gratuits sont offerts trois à quatre fois par semaine.»

### INDEMNITÉ

L'indemnité pour service de nuit a passé de 35 ct. à 1 fr. Les organisations professionnelles se sont ralliées à cette solution, qui représente en fait dans certains cas, un «supplément de salaire» de 180 fr. par mois. C'est ainsi qu'une infirmière veilleuse diplômée recevra désormais un salaire qui varie entre 1256 fr. et 1957 fr. par mois, indemnité comprise.

Quant aux comparaisons dont parle la question, elles n'ont pas échappé aux organisations professionnelles. Si elles se sont ralliées à la proposition de 1 fr., c'est parce que:

a) Si l'indemnité se monte à 1 fr. 40 à Bâle et 1 fr. 30 à Zurich, par contre les salaires genevois sont plus élevés;

b) Dans les hôpitaux universitaires de Berne et de Lausanne, il n'est pas versé d'indemnité;

c) L'indemnité de 1 fr. n'est pas applicable seulement aux heures de nuit, mais aussi au travail du samedi après-midi, du dimanche et des jours fériés;

d) Le budget spécial destiné à couvrir cette indemnité s'élève à 1 500 000 fr.

J. Villat.

\*\*\*

Dans notre prochain article, qui sera le dernier de cette série sur l'hôpital, nous publierons la réplique de Charles Dulux, président du groupe VPOD de l'Hôpital cantonal de Genève, un qui a le droit de prétendre s'y connaître avec la vie dans le grand établissement hospitalier où il est en activité depuis de nombreuses années.

<sup>1</sup> Nouvelle appellation des techniciens en radiologie, selon le dernier règlement.

\* Voir nos numéros des 29, 31 juillet et 2 août.

## Les syndicalistes de la FOBB veulent franchir une nouvelle étape

Depuis des décades, on se félicite du développement des contrats collectifs en général et de ceux des métiers de la construction en particulier. Les syndicats de la FOBB ont évidemment le droit d'être fiers de ces réalisations, mais...

Mais le pouvoir patronal reste quasi omnipotent! Sur le lieu du travail, chantier ou atelier, il n'y a qu'une seule autorité: celle du patron. En tout et pour tout, l'autorité patronale est là, qui ne supporte pas la contestation ou la justification.

La revendication des militants de la FOBB, animés par ceux de Lausanne, vise à imposer la présence syndicale, officiellement, dans le chantier ou l'atelier. Elle vise à limiter l'autorité patronale qui se croit souvent de droit divin. Elle vise à rassurer les ouvriers par une protection efficace et capable de défendre leur dignité. Cette présence syndicale, de droit, peut également contribuer à éviter des heurts entre patron et ouvriers, à éviter des malentendus sur les droits et devoirs des uns et des autres, finalement à entretenir une harmonie profitable à tous, patron et ouvriers.

La reconnaissance par le patron du délégué syndical peut et doit avoir des conséquences bénéfiques pour le mouvement syndical. On imagine aisément l'effet que peut et doit faire naître une telle présence auprès des ouvriers syndiqués d'abord, et des non-syndiqués également. Le syndicat ne sera plus, dans l'idée de nombre d'ouvriers, un vague secrétariat, mais bien une réalité vivante, propre à insuffler confiance.

Certains bons esprit ont objecté qu'il existe de nombreuses entreprises, voire même des régions où les relations avec le patronat sont «normalisées». On se rencontre en commissions paritaires, on se congratule réciproquement à l'occasion d'une fête professionnelle, on se félicite à l'inauguration d'un drapeau.

Tout cela est très bien, mais de telles relations sont bien loin d'être généralisées, elles sont surtout insuffisantes et restent sujettes aux aléas de la situation économique. Il suffit qu'il y ait récession, même légère,

pour que l'hydre capitaliste empoigne ses esclaves, en l'occurrence les patrons, lesquels, liés dans le «système», ne peuvent que se retourner contre les lampistes: les travailleurs. Il suffit aussi d'un changement de personnes, de comités, du côté patronal, pour que tout soit remis en question. Les contradictions capitalistes apparaissent alors dans toutes leurs absurdités.

Dans des pays voisins ravagés par deux guerres, on a introduit, ou on étudie l'introduction de la cogestion des entreprises. D'autres parlent de «participation». Nous, qui avons eu le privilège d'échapper aux désastres de nos voisins, nous ne nous hasardons pas à parler de cogestion, ni de participation, mais au moins devons-nous affirmer notre présence dans les lieux de travail, présence qui devrait être admise par le patronat qui signe les contrats collectifs.

Depuis des années, on se complait dans un conformisme social qui ne peut guère enthousiasmer les travailleurs des chantiers et ateliers. Ajoutons à cela une certaine aisance acquise grâce aux syndicats, et il n'y a pas lieu de s'étonner si le mouvement syndical paraît vide de tout idéal et délaissé par un nombre trop grand de travailleurs. Le patronat intelligent ne doit pas se réjouir de cette désaffection. On l'a vu en France où, faute d'une organisation syndicale représentative et puissante, les groupements existants se sont vu dépasser «sur leur gauche» pour aboutir aux événements que chacun connaît.

Il faut que les travailleurs franchissent une étape nouvelle de l'organisation professionnelle, en obtenant une présence syndicale reconnue et concrétisée par un délégué syndical, sur le lieu même du travail.

Cette revendication sera difficile à réaliser étant donné l'état d'esprit des syndicats patronaux. Raison de plus pour y associer tous ceux pour qui le réfrigérateur et la TV ne constituent pas le fin du fin de la dignité ouvrière. I. S.

Faites lire notre journal !

## Discrétion juridique insolite

La presse dite d'information (?) a parlé assez longuement mais avec une rare discrétion quant à certain personnage jugé par la dernière Cour correctionnelle.

Il s'agit paraît-il d'un jeune homme de 22 ans, dit de «bonne famille», doué certifie-t-on d'une belle intelligence et ayant fait des études universitaires.

En trois ou quatre mois, le type a exécuté quatorze vols avec effraction, trois tentatives de cambriolage, plusieurs vols de voitures, utilisation de chèques avec fausse signature, vols de machines à écrire, d'appareils de radios et de photos, etc.

Comme il s'agit d'un garçon de «bonne famille», l'on a pu trouver le témoignage d'un psychiatre réputé et éminent pour apitoyer le jury sur ce garçon dévoyé et obtenir douze mois de prison avec sursis.

Sans connaître la famille honorable de ce garçon, nous lui marquons volontiers notre compassion pour ce fils adoré mais dévoyé. Ceci dit en nous référant simplement aux exposés de la presse.

Cependant, nous voudrions simplement exprimer notre désir de voir une attitude aussi compréhensive de la part de certains journalistes, et la même mansuétude des juges, lorsqu'il s'agit de considérer les actes parfois relativement bénins de personnes qui

n'ont pas l'honneur d'être classées avec le titre de «bonne et honorable famille» genevoise. F. P.

## Genève: Tirs militaires

Les prochains tirs militaires auront lieu les 3 et 4 août. Au stand de Bernex: samedi matin, samedi après midi et dimanche matin, sociétés Amis du Mannequin et Carabiniers genevois; au stand de Cartigny: samedi matin, dimanche matin; au stand de Satigny: dimanche matin; au stand de Veyrier: samedi matin, dimanche matin.

## CROISIÈRE SUR LE LAC ORGANISÉE PAR LES SYNDICATS FOBB

A l'occasion de la fête des vétérans FOBB, jeudi 5 septembre 1968 (jour férié du Jeûne genevois, indemnité à 100%). Embarquement à 7 h. 40, quai du Mont-Blanc. Escalade à Cully pour le repas de midi (restaurant ou pique-nique sous la grande tente). Débarquement à Genève, à 20 h. Orchestre et danse sur le bateau. Inscription: pour les repas aux restaurants, jusqu'au 15 août. Renseignements: secrétariat FOBB, rue Necker 15-17, tél. 32 48 03.

## MENACES DE L'INTÉRÊT PRIVÉ SUR LES RIVES DU LAC

L'existence de plusieurs établissements et lieux publics situés le long des rives du lac semble sérieusement menacée par des intérêts privés. Après la disparition des brasseries et restaurants des quais de la ville, après la fermeture de l'Hôtel de l'Ermitage, après les déboires de Port-Gitana, on parle de la vente de la propriété abritant le café-restaurant de la Belotte.

En l'absence de dispositions légales assurant un droit de préemption en faveur de l'Etat (tel que je l'avais prévu dans mon projet de loi sur le libre passage le long des rives du lac),

j'estime indispensable de sauvegarder les intérêts de la collectivité dont l'accès au rivage est très restreint.

Claude Ketterer, dans une question écrite, prie le Conseil d'Etat d'examiner si et dans quelle mesure il peut intervenir pour empêcher qu'un lieu de promenade et de délassement fort apprécié de la population tombe dans les mains d'un propriétaire soucieux de conférer un caractère strictement privé à un domaine riverain actuellement ouvert au public et qui doit le rester.

### GENÈVE

**LES MARCHÉS.** — Le public est informé que le marché de gros primeurs et maraichers des Acacias sera supprimé dès le 12 août 1968. A partir de cette date ce marché aura lieu à La Praille, avenue Vibert, dans les locaux de SIMGA S.A., Société immobilière du marché de gros de l'alimentation qui en assumera la direction.

## Exposition internationale de Catania

UN PREMIER PRIX A TROIS AFFICHES SUISSES, DONT UNE GENEVOISE

A l'occasion d'une grande exposition internationale d'affiches touristiques organisée à Catania, en Sicile, exposition à laquelle participaient 31 pays qui avaient envoyé plus de 438 affiches, le premier prix a été attribué collectivement à trois affiches suisses, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix revenant à l'Espagne et à la France.

Les affiches suisses étaient présentées par l'Office national suisse du tourisme, affiches intitulées:

«Vacances en Suisse — Sommet des vacances», exécutée par le jeune graphiste zurichois Peter Kunz;

la deuxième affiche suisse était réalisée au moyen d'un montage pour le compte de la ville de Saint-Gall; et la troisième affiche était celle exécutée par Michel Schupfer, représentant une montre ancienne de Genève, dont la cuvette est décorée par un très bel émail et munie du slogan en français: «Heures délicieuses — Vacances heureuses»; en anglais: «It's always time for Holidays in Geneva» et en allemand: «Jeder Zeit ist Ferien Zeit in Genf».

Cette dernière affiche, suggérée et commandée par l'Office du tourisme de Genève, a déjà été placardée à des milliers d'exemplaires, tant aux Etats-Unis qu'en Amérique du Sud et, bien sûr, dans tous les pays européens. Signalons que l'Association genevoise des horlogers-bijoutiers-orfèvres avait offert, en raison du caractère particulier de cette affiche, de participer à la moitié des frais de cette édition. Ce geste a permis à l'Office du tourisme de Genève d'augmenter considérablement le tirage et, par conséquent, de procéder à une diffusion extrêmement importante.

VAUD

# LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

FERREYRE

## UN SITE ADMIRABLE

Après une interruption de près d'un mois, nous allons essayer de reprendre cette chronique. Comme l'actualité politique est encore en vacances, nous vous dirons quelques mois d'un fort beau coin du canton de Vaud, qui est malheureusement trop méconnu, la Tine-de-Gouffens. C'est notre excellent confrère Ch. Bettens, du « Pays vaudois » qui nous avait recommandé de nous y rendre, en nous déclarant que c'était un des plus beaux sites de ce canton qu'il connaît comme sa poche. Il n'a pas exagéré. Au confluent du Veyrou et de la Venoge, cette Tine, à l'abri d'un petit bois où poussent de multiples buissons de buis, est une pure merveille. Pour un pique-nique estival ou automnal, c'est l'endroit rêvé. La seule difficulté est de la trouver. Sachez donc la découvrir non loin de La Sarraz, à deux kilomètres du petit village de Ferreyre.

Mais à propos, vous rappelez-vous ce qu'est une tine ? — C'est une espèce de tonneau qui sert à transporter la vendange et c'est parce que ces gorges ont une ressemblance avec un tel récipient qu'on les a baptisées de ce nom-là.

LAUSANNE

## LA CAUSE DU VIDE

Nous reproduisons, sans faire de commentaires, cet écho de « Fenêtre sur Cour », le bulletin des étudiants de l'EPUL :

« Savez-vous pourquoi la salle de lecture de la bibliothèque est quasiment vide ?

» Un employé terrorisé nous répond :

« — Chut, attention, elle vient... »

YVERDON

## PLUS D'APPÉTIT ?

Le bulletin du Parti socialiste yverdonnois fait quelques spirituels pronostics sur le choix du nouveau syndic. Ecoutez-les :

« Ainsi M. le syndic André Martin s'en va. Pour quelles raisons exactes ? L'avenir nous le dira bien une fois.

» Pour l'instant, le sujet de toutes les conversations est le suivant : qui sera syndic ?

» Nous serons fixés définitivement au mois de septembre puis-

que une séance du Conseil communal est d'ores et déjà prévue dans ce but. Les pronostics vont bon train. Le très sérieux « Journal d'Yverdon » a avancé, officiellement, la candidature de M. Marcel Perrin, actuellement vice-président de la Municipalité et membre du Parti libéral.

» Jusqu'à ce jour, le Parti radical s'est tu. Le choix est en effet particulièrement difficile, voire délicat ! Et, comme sœur Anne, on ne voit rien venir.

» Remarquons que, de la part du grand parti, cette absence de candidats valables est plutôt décevante. Car on nous avait habitués à mieux. C'est notre inoubliable Paul Golay qui un jour, parlant du Parti radical, disait : « Le Parti radical, cette matrice féconde qui a déjà donné tant d'hommes d'Etat au pays ! »

» Or, il semble bien que la dite matrice s'atrophie. Hélas, trois fois hélas, où allons-nous si le Parti radical n'a plus d'appétit ? »

VEVEY

## LE SIÈCLE DE L'IMAGE

Aux examens d'entrée en section de photographie de l'Ecole des arts et métiers de Vevey, 169 candidats se sont inscrits. Vingt élèves ont été admis, soit le 11 %.

On a bien raison de dire que notre civilisation est celle de l'image devant un tel engouement ! Mais devant une telle affluence, ne devrait-on pas songer à agrandir la section ou à en créer de nouvelles dans le canton plutôt que de faire une sélection si impitoyable ?

SAINT-CERGUE

## MODESTES COMME LES VIOLETTES !

Alors que, à l'accoutumée, le poste de président du Conseil général est apprécié, sinon recherché, il semble que les habitants de Saint-Cergue soient si modestes qu'ils se gênent de l'accepter. N'a-t-on pas vu, lors de la dernière réunion du législatif local, sept conseillers refuser successivement cette charge. Finalement, sur intervention expresse du syndic, un Winkelried vaudois se sacrifia, M. Fauchs. Mais encore M. Winkelried-Fauchs n'accepta-t-il la charge que jusqu'à la fin de cette année !

BEX

## AFFREUX LAPSUS

Dans un de ces derniers numéros, le « Journal de Bex » a eu un horrible et incompréhensible lapsus. N'a-t-il pas écrit que l'ancien conseiller aux Etats Gabriel Desplands était président de l'Office du tourisme pédestre, alors que tout bon citoyen sait que celui-ci est président de l'Office national du tourisme. Une rectification en plusieurs lignes s'imposait donc. Vous voyez ça : une huile radicale à la fête du tourisme pédestre ? Une telle erreur devrait être assimilable à un crime de lèse-majesté et le coupable devrait être pendu haut et court !

TOURISME CORSÉ

## MORGES

Il y a quelque temps, le chœur de dames de Morges s'en est allé en Valais, histoire de découvrir son pays. A en croire la « Feuille d'Avis » locale, si la journée fut magnifiquement ensoleillée et pleine de gaieté, elle n'en fut pas moins fertile en surprises. Mais lisez plutôt la narratrice :

« A Riddes, nous voici dans le téléphérique, les sourires sont un peu plus tendus, surtout à l'arrivée, car notre chauffeur nous déclare, avec un air peu fier, qu'il a oublié sa clé, aussi s'empresse-t-il de baisser une vitre côté précipice, et le voilà faisant une acrobatie pour rattraper la passerelle de bord, puis disparaît en courant. Plusieurs minutes, nous paraissions très longues, s'écoulent. L'œil fixé sur la porte, voici qu'en sort notre homme, armé d'un ciseau et d'un couteau, ce n'était pas très rassurant ! Mais tout est bien qui finit bien, après quelques efforts de lames, un petit cliquetis se fait entendre et la porte s'ouvre. Ouf ! on a eu chaud. »

Ce n'est pourtant pas tout, voyez la fin de l'article :

« A 20 h. 30, c'est l'arrivée à Morges, où quelques-unes ont encore à la main leur bâton, et même une fourche typiquement valaisanne, laquelle a risqué servir sérieusement pour calmer quelques énergumènes d'un wagon voisin, qui avaient un peu trop taquiné le Fendant. »

Sacrés Valaisans ! Ils s'y entendent pour corser les plaisirs touristiques ! Vêbé.

# Les Pays-Bas, hôte d'honneur du XLIX<sup>e</sup> Comptoir suisse

Pour la deuxième fois, le Comptoir suisse aura la faveur de recevoir, en septembre 1968, au titre d'hôte d'honneur, la participation officielle des Pays-Bas. En 1949, au lendemain de la tragédie mondiale, le pavillon néerlandais du XXX<sup>e</sup> Comptoir suisse avait révélé la puissance créatrice de cette admirable nation. Vingt ans après, les Pays-Bas donneront l'étonnante vision de leurs réalisations modernes, de l'expansion de leur économie. Cet ensemble est organisé par les services du Ministère des affaires économiques de La Haye, avec la collaboration du Ministère de l'agriculture et de l'Office national néerlandais du tourisme.

## VISION SUGGESTIVE ET COLORÉE

Dans le grand pavillon d'honneur de l'entrée principale, cette exposition accueillera ses visiteurs par un ensemble floral qui rappellera les somptueuses cultures horticoles et les réalisations de l'Association néerlandaise de floriculture. Le pavillon abritera, d'autre part, un échantillonnage attirant des produits nationaux à la fois alimentaires et industriels. Une importance particulière sera réservée aux textiles, à la verrerie, aux porcelaines, dont la renommée s'est largement affirmée tant en Europe qu'outre-mer. Les Pays-Bas démontreront qu'ils sont une nation ouverte à la technique la plus moderne, aux productions terriennes, au tourisme et au folklore, tout en ayant développé encore leur immense valeur maritime.

Sur le plan de la haute technique, il convient de signaler une attraction de premier ordre : celle de l'énergie nucléaire, concrétisée par une réalisation électronique. Sur un bassin, les visiteurs pourront suivre la navigation de maquettes de bateaux propulsées et dirigées électroniquement. Ce pavillon rappellera que les recherches très poussées dans le domaine de l'énergie nucléaire sont assurées, aux Pays-Bas, par divers or-

ganismes officiels, industriels et scientifiques et par le Centre néerlandais de la recherche atomique. La section de l'énergie nucléaire sera d'ailleurs évoquée à Lausanne par le groupe industriel Neratoom.

## UNE NATION EN PLEIN ESSOR

L'expansion néerlandaise est actuellement remarquable. Elle sera illustrée au XLIX<sup>e</sup> Comptoir suisse, dans le secteur des transports, par la compagnie de navigation aérienne KLM et par la compagnie de navigation maritime Holland-America Lines. Et, dans le domaine des immenses travaux, ce sera l'évocation du labeur prodigieux entrepris, selon le Plan Delta, pour la fermeture du Haringvliet par des digues de défense contre la mer. Ce sont là des réalisations gigantesques.

En outre, Rotterdam, le premier port du monde, poursuit son extension par la construction de vastes quais supplémentaires, pour desservir les deux cent quatre-vingt-dix lignes actuelles de navigation et les douze mille cinq cents appareillages réguliers annuels.

## LA FANFARE MILITAIRE DE LA REINE A LAUSANNE !

Par faveur spéciale, la Fanfare militaire du régiment de la reine, commandée par le capitaine Posthumus, sera à Lausanne dès le 8 septembre et participera le lundi 9 septembre à la journée officielle des Pays-Bas. Ses deux officiers, cinquante-huit sous-officiers et quatorze grenadiers seront transportés par deux avions militaires de La Haye à Cointrin et rallieront Lausanne en car. Ils donneront des concerts dans les jardins du Comptoir suisse et une soirée de gala au Théâtre de Beaulieu. Ils se présenteront notamment dans leur tenue de parade, en shako, tunique bleue et pantalon rouge. La renommée de cet ensemble est considérable. C'est un privilège pour le Comptoir suisse de pouvoir accueillir cette formation royale. S.P.

LAUSANNE: Nomination à l'université. — Le Conseil d'Etat a nommé professeur extraordinaire d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des lettres et d'histoire du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles à l'Ecole des sciences sociales et politiques M. André Lasserre, docteur ès lettres, maître au gymnase du Belvédère dès 1960, dès 1965 privat-docent à l'Ecole des sciences sociales et politiques.

ORBE: Démission du préfet. — M. Auguste Raymond, préfet du district d'Orbe depuis mars 1952, a donné

sa démission. M. Reymond, qui habite Vaulion, est âgé de 70 ans.

CHILLON: 100 000<sup>e</sup> visiteur de l'année. — Le château de Chillon a reçu, mercredi dernier, son 100 000<sup>e</sup> visiteur de l'année en la personne de M<sup>lle</sup> Jaffa Pasche, étudiante en beaux-arts à Tel Aviv, accompagnée de sa sœur et d'un cousin habitant Montreux et étudiant à l'Ecole polytechnique. La visiteuse a été reçue par M. R. Dénéreaz, intendant du château, qui lui a remis un livre dédié sur le château, des fleurs et lui a offert le verre de l'amitié.

L'an passé, le 100 000<sup>e</sup> visiteur avait été inscrit le 2 août. L'avance de cette année provient du beau mois de juillet, qui a amené à Chillon 43 000 visiteurs.

## PENSÉE

On peut tuer quelqu'un sans même le toucher du doigt, en attaquant son âme avec des armes morales: chagrins, soucis lancinants, douleurs. Et beaucoup plus de personnes sont assassinées par cette méthode que par la violence. Gotthelf

## BUFFET CFF

M<sup>me</sup> R. PECLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour  
assemblées séances de comités,  
repas de familles  
(noces, baptêmes), etc.

Des fleurs toujours fraîches par  
**Charly BODMER-FEUZ**

Lausanne - Ile Saint-Pierre  
Caroline 2 - Téléphone 22 67 26  
Enning 8 - Téléphone 22 67 06

Livres des fleurs dans le monde  
entier Membre Fleurop et FID.  
Importateur direct de Hollande  
et d'Italie. Toute confection.

## PRÊTS

avec discrétion  
totale

- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire
- Accueil individuel
- Pas de caution; Votre signature suffit

**X** Banque Procrédit  
1211 Genève, Cours de Rive 2,  
Téléphone 26 02 53  
1701 Fribourg, rue Banque 1,  
Téléphone 2 84 31

**NOUVEAU:**  
Discrétion totale

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

# Cinéma Lausannois

|   |   |  |  |  |  |   |  |   |
|---|---|--|--|--|--|---|--|---|
| <p><b>A. B. C.</b> T. 22 86 63-65</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>LA RIVIÈRE ROUGE</b></p>                          | <p><b>Bel-Air</b> T6L 23 55 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>LA BATAILLE DU FEU</b></p> <p>Un groupe d'adolescents devient un bataillon de guerriers invincibles</p>  | <p><b>Cineac</b> T6L 22 74 99</p> <p>Permanent, de 14.00 à 22.00</p> <p>7 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>LA GRANDE PARADE 1968</b></p>  | <p><b>Lido</b> T6L 25 21 44</p> <p>14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>FALSTAFF</b></p>  | <p><b>Palace</b> T6L 22 15 58</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10</p> <p>18 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>Se semaine</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LE MIRACLE DE L'AMOUR</b></p> <p>Film d'éducation sexuelle<br/>Record d'affluence en été<br/>Parlé français</p> | <p><b>Rex</b> T6L 25 65 51</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10</p> <p>18 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>LE CAUCHEMAR DE DRACULA</b></p>   |   |  |   |
| <p><b>Athénée</b> T6L 23 24 12</p> <p>14.15, 16.30, 18.45, 21.00</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>LE CORNIAUD</b></p> <p>Ce soir, nocturne à 23.15</p> | <p><b>Bourg</b> T6L 22 86 22</p> <p>14.30, 17.00, 19.00, 21.00</p> <p>18 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>PANIQUE</b></p> <p>Première vision<br/>Semaines nordiques Un nouveau film suédois à la Hitchcock et Clouzot<br/>avec Ulla Jacobsson et G. Hellstrom<br/>Vers. orig., sous-titres franc.-allemand.<br/>Faveurs suspendues à 21.00</p> | <p><b>Colisee</b> T6L 32 81 25</p> <p>15.00, 17.00, 20.30</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>UN HOMME ET UNE FEMME</b></p> <p>La Palme d'or du Festival de Cannes en 1966 Le fameux film de C. Lelouch<br/>Anouk Aimée, Jean Louis Trintignant<br/>Valérie Lagrange, Pierre Barouh<br/>Eastmancolor</p> | <p><b>Métropole</b> T6L 25 62 22</p> <p>14.30, 20.30</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>07 CONTRE SUPERDIABOLIQUE</b></p> | <p><b>Romandie</b> T6L 23 47 64</p> <p>14.30, 17.00, 20.30</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>LA FILLE ET LE GÉNÉRAL</b></p> <p>Ce soir, nocturne à 23.15</p>   | <p><b>Capitole</b> T6L 22 51 32</p> <p>14.30, 17.00, 20.30</p> <p>12 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>COMMENT RÉUSSIR DANS LES AFFAIRES SANS VRAIMENT ESSAYER</b></p> <p>Première vision<br/>Technicolor Panavision<br/>Robert Morse Michele Lee, R. Vallee<br/>Une comédie débordante d'humour</p> | <p><b>Eldorado</b> T6L 22 16 12</p> <p>14.30, 20.30</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>GÉANT</b></p> | <p><b>Moderne</b> T6L 25 28 77</p> <p>14.30, 17.00, 20.30</p> <p>18 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>LE CHEMIN DES ÉCOLIERS</b></p> <p>Samedi, nocturne à 23.10<br/>Lino Ventura, Bourvil, Alain Delon dans<br/>de M. Boisrond<br/>Audacieux... Cynique...<br/>Parfois plein d'humour</p> | <p><b>Corso-Renens</b> T6L 24 90 55</p> <p>20.30</p> <p>16 ans</p> <p style="text-align: center;"><b>KHARTOUM</b></p> |

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Prague: Une certaine inquiétude

Le peuple tchécoslovaque a accueilli le communiqué commun soviéto-tchécoslovaque par de vives manifestations d'inquiétude. Les habitants de Prague avaient l'impression, pour la plupart, que le Parti communiste tchécoslovaque avait fait aux Soviétiques une concession très dangereuse, en donnant son accord pour la réunion, le 3 août, à Bratislava, avec les représentants des comités centraux des partis communistes russe, bulgare, allemand, polonais et hongrois. Vers la fin de la soirée de jeudi, une foule d'environ six mille personnes s'est rassemblée sur la place de la vieille ville, en chantant l'hymne national et criant « Vive Dubcek », mais aussi « Vive l'indépendance ».

Pourtant le général Svoboda, président de la République, dans une allocution télévisée, n'a manifesté aucune inquiétude sur le déroulement des prochaines négociations et s'est félicité de l'atmosphère qui entourait la rencontre de Cierna Nad Tisou. La petite ville, a dit le général, « est devenue l'un des symboles de l'amitié soviéto-tchécoslovaque ».

D'autre part, M. Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque, s'adressant à la foule réunie place de la vieille ville, qui réclamait « la vérité sur les entretiens de Cierna », a affirmé que les entretiens de Bratislava ne dureraient qu'un seul jour et ne concerneraient pas les « affaires intérieures » tchécoslovaques. Ces entretiens n'empêcheront absolument pas la prochaine venue en Tchécoslovaquie des présidents Tito et Ceausescu, a déclaré en outre M. Smrkovsky, répondant ainsi à la question qui se posait un peu partout au sein de l'opinion tchécoslovaque.

En définitive, les observateurs ont l'impression que, si de nombreux et difficiles problèmes demeurent, l'atmosphère est dans l'ensemble favorable à la continuation des négociations. Cependant, les dirigeants tchécoslovaques ne se font visiblement aucune illusion sur les difficultés qu'ils devront affronter à Bratislava, seuls, sans le soutien des Roumains et des Yougoslaves, qui n'ont pas été invités à participer aux discussions.

## Déclaration radiophonique de M. Dubcek

« Je tiens à souligner que l'armée tchécoslovaque est un ferme maillon du Pacte de Varsovie et une garantie suffisante pour la protection de nos frontières, a notamment déclaré M. Dubcek, premier secrétaire du PC tchécoslovaque, dans une allocution radiodiffusée avant son départ pour Bratislava. Nous pouvons être contents des résultats de l'esprit des négociations que nous avons eues à Cierna. Nous avons maintenu les promesses que nous avons faites. Pour le peuple tchécoslovaque, il n'y a pas d'autre voie que celle dégagée en janvier 1968. Les camarades soviétiques se sont laissés convaincre que

nous sommes prêts à prouver par des actes que nous ne quitterons pas la voie socialiste. Les deux parties se sont montrées prêtes à prendre des mesures concrètes pour renforcer leur coopération dans le cadre du Comecon et du Pacte de Varsovie.

« La conférence de Cierna a créé de bonnes conditions pour une réunion multilatérale. Sa préparation n'exige donc plus d'autres réunions bilatérales, d'autant que le temps restant avant notre 14<sup>e</sup> congrès est limité. La réunion de Bratislava portera notamment sur l'étude des intérêts communs des partis communistes », a encore déclaré M. Dubcek.

## L'ÉBULLITION EN AMÉRIQUE DU SUD

**A MEXICO**, cent mille étudiants, portant un brassard noir au bras, ont défilé, recteur en tête, à travers les rues pour protester contre « la violation de l'autonomie de l'université par les forces armées ». La manifestation s'est déroulée dans le calme, mais des groupes d'étudiants se sont ensuite répandus dans le centre de la ville, échappant par la mobilité à la chasse que leur donnaient les patrouilles de soldats.

**A SANTIAGO DU CHILI**, par contre, l'affrontement entre étudiants et forces de police a été brutal. Une trentaine d'étudiants ont été arrêtés, dont cinq blessés. Les étudiants de l'Institut pédagogique avaient déclenché une manifestation en signe de solidarité avec les agriculteurs de l'hacienda San Miguel, où les gendarmes avaient réprimé violemment une manifestation des travailleurs agricoles, tuant accidentellement une fillette. Retranchés derrière des barrières, les étudiants ont riposté avec des cocktails Molotov aux grenades lacrymogènes des policiers.

## Menaces de boycottage envers la Grèce

La Fédération internationale des ouvriers du transport (IFF) a menacé le régime militaire grec d'un boycottage sur le plan mondial au cas où la Grèce ne relâcherait pas, dans un délai de trois mois, les « syndicalistes et autres démocrates » emprisonnés. Le 29<sup>e</sup> congrès de l'IFF, qui réunit

à Wiesbaden quelque 400 délégués de 40 nations, a voté une résolution dans ce sens. Aux termes de celle-ci, il est notamment demandé aux membres de l'organisation de donner suite à cet appel si le gouvernement d'Athènes ne libère pas ces détenus.

## Un DC-8 s'écrase près de Milan

Vendredi, à 16 h. 25, un DC 8 de la compagnie Alitalia, qui effectuait le service Rome-Milan-Montréal, s'est écrasé peu avant d'atterrir à l'aéroport milanais de la Malpensa. Il y avait quatre-vingt-cinq passagers et dix hommes d'équipage à bord. Tous étaient montés à Rome.

L'accident s'est produit durant un orage très violent, qui s'était abattu sur la région de Milan. Selon les premières informations, le pilote a gardé le contact avec la tour de contrôle de l'aéroport de la Malpensa jusqu'à 16 h. 08, puis ce fut le silence.

Plus de 25 survivants

Le DC 8 d'Alitalia est tombé à une dizaine de kilomètres de l'aéroport, près du village de Comabbio. L'appareil se serait écrasé contre un groupe de fermes. Il y aurait plus de vingt-cinq survivants, qui auraient été hospitalisés à l'hôpital de Gallarate, ville proche de Milan. Trente-quatre des quatre-vingt-cinq passagers avaient pris l'avion pour Milan. Les autres devaient descendre à Montréal.

## Enquête sur la situation syndicale en Espagne

Au cours de la 52<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail qui s'est déroulée à Genève du 5 au 25 juin dernier, trois projets de résolution étaient consacrés aux violations de la liberté syndicale en Espagne.

Le premier, déposé par nos amis Beermann (Allemagne), Benya (Autriche) et Sunde (Norvège), réclamait du Gouvernement espagnol des mesures immédiates en vue de l'application effective des recommandations du comité de la liberté syndicale du Conseil d'administration du Bureau international du travail au sujet de la liberté syndicale.

Ce projet exigeait de surcroît l'abrogation de la législation et des mesures administratives restrictives et leur remplacement par la garantie légale aux travailleurs de constituer des organisations de leur choix, indépendantes et libres du contrôle et de l'ingérence gouvernementale. Il revendiquait également la suspension immédiate des mesures prises contre les travailleurs à la suite de leurs actions individuelles et collectives de défense et même la libération immédiate des condamnés à une peine de prison pour leur activité en faveur de la liberté syndicale, du droit d'organisation et d'autres droits fondamentaux de l'homme.

Enfin, ce projet de résolution invitait le Conseil d'administration du BIT à demander au gouvernement qu'il consente à recevoir la commission d'investigation et de conciliation de l'OIT. Cet organisme, composé de personnalités indépendantes, serait en effet particulièrement apte à faire ressortir la véritable situation existant dans ce pays en ce qui concerne les conditions de travail et l'organisation syndicale. Dans ses conclusions, cette commission ad hoc — qui est intervenue pour la première fois au Japon avec le plus grand succès — pourrait en effet conseiller de façon judicieuse le gouvernement espagnol sur les mesures à prendre, en vue d'assurer vraiment le respect des principes de la liberté syndicale et du droit d'organisation, tels qu'ils sont définis par l'OIT.

Un second projet de résolution — émanant de délégués des travailleurs de la tendance chrétienne — demandait la ratification des conventions sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, ainsi que de celle qui traite du droit d'organisation et de négociation collective. Il invitait le Gouvernement espagnol à

proclamer l'amnistie totale pour les travailleurs poursuivis ou condamnés à ce titre.

D'autres objectifs de ce projet de résolution allaient dans la même direction que ceux que nous venons d'évoquer sous l'égide de mandataires de centrales syndicales nationales affiliées à la CISL.

Enfin, M. Pimenov, délégué des travailleurs de l'URSS, dans le troisième projet de résolution, invitait le Conseil d'administration du BIT à entreprendre la publication d'un document spécial contenant toutes les plaintes formulées contre le gouvernement de l'Espagne par des organisations syndicales en ce qui concerne des violations de la liberté des syndicats et la libération des travailleurs et des responsables syndicaux.

## La synthèse du Groupe des travailleurs

Grâce à l'esprit coopératif des membres du groupe ouvrier de la Commission des résolutions, les auteurs de ces trois projets se mirent d'accord pour en fusionner le texte dans un nouveau projet intitulé:

« Résolution concernant la liberté syndicale des travailleurs espagnols et leur droit d'organisation. »

La coopération fructueuse entre représentants des diverses tendances qui avait permis au groupe des travailleurs de la Commission des résolutions d'aboutir à un projet de synthèse se manifesta ensuite entre le porte-parole des employeurs et des travailleurs.

Cette bonne volonté n'est pas allée jusqu'au terme des travaux de la commission pour la simple et bonne raison que l'habile représentant du Gouvernement espagnol se référa à un accord formel déjà intervenu « avec la personne légalement habilitée pour négocier et conclure des accords au nom de l'Organisation internationale du travail ». Le moins que l'on puisse dire à ce propos est que le Gouvernement espagnol, alors que cet accord paraissait définitif, fit la fine bouche et recommença à poser des conditions tout à fait inacceptables. Tant mieux si dans sa déclaration catégorique à la commission, puis en séance plénière de la conférence, ce même mandataire gouvernemental renonça finalement à tergiverser. Ce qui renforça le courant gouvernemental en faveur d'une prolongation de l'irritant jeu de

patience et conduisit finalement la commission à se référer à une clause du règlement de la conférence pour décider l'ajournement de la question.

Ces quelques constatations rendent vains de longs commentaires sur le troisième rapport de la Commission des résolutions concernant la liberté syndicale des travailleurs espagnols et leur droit d'organisation. Il constitue une sorte de constat des discussions qui se sont déroulées.

## Protestation du Groupe des travailleurs

Ce rapport de la Commission des résolutions souleva une discussion académique en séance plénière de la conférence. Comme il fallait bien s'y attendre, la décision de la commission ne fut pas contestée.

Dans cette atmosphère ouatée, le président du groupe des travailleurs protesta avec force contre les tendances toujours plus manifestes qui se révèlent à la Conférence internationale du travail et à la Commission des résolutions d'éliminer subrepticement des projets de résolutions qui ont un rapport direct avec la défense des droits de l'homme et des libertés syndicales.

Notre compatriote prit acte de ce rapport et de la déclaration du représentant gouvernemental espagnol. Il attira tout particulièrement l'attention de la conférence sur le fait que les délégués travailleurs de la Commission des résolutions considèrent cette déclaration comme un témoignage solennel de bonne foi et d'une volonté de coopérer loyalement avec le groupe d'étude de l'OIT.

Il reste maintenant au Conseil d'administration du BIT à considérer la question de l'envoi de ce groupe d'étude, dont le mandat a déjà été défini. Le représentant du Gouvernement espagnol a formellement déclaré qu'il acceptait les conditions formulées par le Conseil d'administration. Ce qui laisse tout de même entrevoir une certaine possibilité pour cette mission d'un genre spécial d'éclairer encore mieux le problème et de contribuer à une amélioration nécessaire de la situation.

C'est avec le plus grand plaisir qu'on reverrait l'Espagne entrer enfin par la grande porte dans le monde démocratique qui respecte les droits de l'homme et les libertés syndicales.

JEAN MORI.

## EN QUELQUES LIGNES

● **DELHI**. — Quarante-six personnes sont mortes à la suite d'un empoisonnement alimentaire dans un village près de Monghyi, dans le nord-est de l'Inde, à environ 400 km. de Calcutta.

● **NEW YORK**. — Un ancien officier des services d'espionnage soviétiques, Lew Besymensky vient d'écrire un livre paru sous le titre « La Mort d'Adolf Hitler ». Cet ouvrage contient la première publication officielle du rapport du médecin légiste soviétique qui pratiqua l'autopsie des corps d'Hitler et d'Eva Braun, dans l'abri de la chancellerie à Berlin. Selon ce rapport, le fuhrer et sa compagne se sont empoisonnés, et ne se sont pas tués d'une balle comme on l'avait généralement cru.

● **ROME**. — Une expérience sans précédent pour tenter de décongestionner la circulation a débuté jeudi matin dans le centre de Rome où le stationnement automobile est interdit le matin de 7 à 10 h. et l'après-midi de 15 à 17 h. En outre, toute circulation automobile est désormais prohibée sur la Piazza Navona. Cette draconienne opération s'est soldée par un total de 8500 contraventions. En l'espace de

trois heures et les Romains l'ont déjà baptisée « poisson d'août ». N'empêche que ces premiers effets bénéfiques se sont fait sentir : la fluidité du trafic a fait gagner plusieurs heures aux services de transports publics.

● **PARIS**. — M. Couste, député UDR du Rhône, a proposé de « dénationaliser » la régie Renault afin de faciliter le groupement de l'industrie automobile française.

● **MOSCOU**. — Des milliers d'enfants prennent actuellement part dans toute l'Union soviétique à des jeux sportifs et des exercices de « petite guerre » sous le nom de couverture « foudre d'été ». La « Pravda » écrit vendredi que les enfants ont revêtu l'uniforme militaire et portent sur la poitrine une étoile rouge ou bleue.

● **HONG-KONG**. — Un cargo affrété par le Gouvernement chinois, le « Kinross », qui fait route d'Alexandrie vers Cuba, a envoyé un message à sa compagnie à Hong-kong l'avertissant de troubles provoqués en Méditerranée par les membres de l'équipage chinois. Le capitaine du « Kinross », M. Mauro, de nationalité britannique, a fait savoir brièvement que les hommes d'équipage se livraient à de l'agitation et tenaient des meetings politiques.

● **VARSOVIE**. — Pour la première fois depuis plusieurs années, les échanges commerciaux entre la Pologne et la République fédérale allemande se soldent par un déficit pour la Pologne. En 1967, les importations de produits de l'Allemagne occidentale se sont élevées à 491,8 millions de marks, soit 31 % de plus qu'en 1966, tandis que les exportations polonaises se montaient à 439,6 millions, soit une diminution de 8,7 % par rapport à l'année précédente.

● **PARIS**. — Le porte-parole de la délégation nord-vietnamienne à Paris a accusé les Américains d'avoir retenu trop longtemps, le mois dernier, trois pilotes libérés à Hanoi, au moment de leur retour. Les trois pilotes devaient quitter le Vietnam et rentrer dans leur famille.

● **SAIGON**. — Une patrouille de marines opérant près de Phu Bai, entre Hué et Danang, a tué, il y a une quinzaine de jours, un Américain en uniforme nord-vietnamien qui se trouvait avec une unité vietcong. Aucun détail officiel n'a pu être obtenu à Saigon sur cet incident, le premier de ce genre depuis le début de la guerre.

● **PÉKIN**. — Au cours d'un banquet donné à l'occasion du 41<sup>e</sup> anniversaire de l'armée chinoise, les représentants diplomatiques de l'Inde, de l'URSS, de la République mongole et de plusieurs pays de l'Europe de l'Est ont quitté la salle pour protester contre le discours prononcé par le chef de l'état-major chinois, M. Huang Yung-shen. Ce dernier venait d'évoquer la contribution de l'armée chinoise à « la lutte contre l'impérialisme américain, le révisionnisme soviétique et la réaction indienne ».

● **PRAGUE**. — Les entreprises étrangères sont invitées à participer au développement du tourisme en Tchécoslovaquie. Cette décision du gouvernement vient d'être prise sur proposition du Comité d'Etat pour le tourisme, qui a élaboré à cet effet un programme visant à faciliter la venue des touristes. Cette décision concerne la construction de nouveaux hôtels.

● **ROME**. — Sandro de Feo, critique, journaliste, romancier et auteur cinématographique italien, est mort vendredi, à Rome, à l'âge de 63 ans. Son roman « Gli Inganni », publié en 1962, connut un très grand succès. Il fut le scénariste du film « Europa 51 », de Rossellini, et de la « Provinciale », de Soldati, tirée du roman de Moravia.

● **BANGKOK**. — Les Etats-Unis ont remis vendredi à l'armée thaïlandaise dix hélicoptères, pour la lutte contre les guérillas dans le nord de la Thaïlande. Il s'agit de la riposte des Etats-Unis à l'attaque lancée vendredi dernier par les guérilleros communistes contre la base aérienne américaine d'Udon (nord-est de la Thaïlande), au cours de laquelle trois avions avaient été endommagés.